Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

MORVAN | VOULYZÉ | GUEDES | DRÉVILLON

LOUIS XIV

TOME 1

Glénat | fayard

Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

LOUIS XIV TOME 1

SCÉNARIO
JEAN-DAVID MORVAN & FRÉDÉRIQUE VOULYZÉ

HISTORIEN
HERVÉ DRÉVILLON

DESSIN
RENATO GUEDES

COULEURS
WALTER

Glénat | fayard

Édité par - HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIÉS, SNC au capital de 78 300 €, locataire gérant.
Siège social : 3 à 9 avenue André Malraux, 92300 Levallois-Perret
Associés : Hachette Filipacchi SA, Publications France-Monde SA HACHETTE FILIPACCHI
ASSOCIES est une filiale de Lagardère Active SAS.
Gérante : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, Librairie Arthème Fayard, 2014
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (Lagardère Active), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (Lagardère Active), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (Lagardère Active)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
Le Monde : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
ZJ. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : janvier 2019
Dépôt légal : février 2019
ISBN : 978-2-35710-617-8
EAN : 9782357106178

Tous droits réservés pour tous pays.

PALAIS DU LOUVRE, LE 10 MARS 1661.

POURQUOI NOUS A-T-IL DEMANDÉ DE PORTER LE DEUIL ?

D'APRÈS LE CÉRÉMONIAL, NOUS N'AVONS À LE FAIRE QUE POUR LE DÉCÈS D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE ROYALE.

OR, SON ÉMINENCE, BIEN QU'IL AIT ÉTÉ LE PARRAIN DE SA MAJESTÉ, N'AURAIT PU PRÉTENDRE À CET HONNEUR.

LE ROI EN A DÉCIDÉ AINSI.

IL S'EST MONTRÉ TELLEMENT PÉREMPTOIRE QUE PERSONNE N'A EU ENVIE DE LE CONTRARIER.

MESSIEURS LES MINISTRES...

MAIS VOILÀ LE ROI QUI S'AVANCE...

... LE ROI !

SIRE.

SIRE.

JE N'AI NUL BESOIN DE FAUTEUIL.

MESSIEURS, JE VOUS AI FAIT VENIR POUR VOUS INFORMER QUE SI JUSQU'À PRÉSENT J'AI BIEN VOULU LAISSER GOUVERNER MES AFFAIRES PAR FEU MONSIEUR LE CARDINAL, IL EST TEMPS QUE JE GOUVERNE MOI-MÊME.

CHÂTEAU DE VINCENNES, LE 8 MARS 1661.

DE NOTRE ULTIME RENCONTRE, JE TIRE ENCORE DES ENSEIGNEMENTS.

OUI, VOTRE MAJESTÉ. C'EST LA FIN, JE LE SAIS...

... JE NE ME SUIS JAMAIS REMIS DE L'INCENDIE SOUS MES APPARTEMENTS DU LOUVRE, VOICI UN MOIS*.

VOUS AVEZ SOUHAITÉ ME VOIR, MONSIEUR LE CARDINAL.

* LE 6 FÉVRIER 1661.

SIRE, JE DOIS TOUT DE VOUS, AUSSI JE VOUS LAISSE TOUT. MES BIENS, MA FORTUNE...

... JE SOUHAITE MOURIR COMME SI JE N'AVAIS RIEN.

VOUS, QUE L'ON DIT L'HOMME LE PLUS RICHE D'EUROPE ?

J'AI TOUTE MA VIE SONGÉ À LA GRANDEUR QU'IL Y AURAIT DANS CET ABANDON.

JE SUPPLIE HUMBLEMENT VOTRE MAJESTÉ DE SE MONTRER INDULGENTE ET BONNE ENVERS MA FAMILLE.

VOTRE OFFRE ME TOUCHE COMME GAGE DE VOTRE ATTACHEMENT À MA PERSONNE.

MAIS JE SUIS CONTRAINT DE LA REFUSER.

CE N'EST PAS LOUIS, VOTRE FILLEUL, QUI LA DÉCLINE, MAIS LE ROI DE FRANCE.

SONGEZ, SIRE, À LA PUISSANCE QUE VOUS TIREREZ D'UNE SI GRANDE FORTUNE, QUE JE N'AI AMASSÉE QUE POUR SERVIR LE ROYAUME.

JE PENSE SURTOUT À CE QU'EN DIRAIT MA COUR, MON PEUPLE ET TOUTE L'EUROPE, LORSQU'ON APPRENDRA QUE MON TRÉSOR M'A ÉTÉ CÉDÉ PAR UN DE MES SUJETS.

BIEN QU'ELLE ME PEINE, CETTE DÉCISION EMPREINTE DE RAISON PROUVE QUEL GRAND ROI VOUS SEREZ.

JE PARS RASSURÉ DE VOUS SAVOIR SI BIEN DISPOSÉ À GOUVERNER PAR VOUS-MÊME.

ENTENDEZ LES AVIS DE VOS MINISTRES, MAIS FIEZ-VOUS À VOTRE BON SENS, À VOTRE JUGEMENT.

JE VOUS CONFIE COLBERT, QUI SAURA VOUS AIDER À ÊTRE VOUS-MÊME.

MÉNAGEZ-VOUS, MONSIEUR LE CARDINAL !

AUX PORTES DE LA MORT, IL AVAIT GARDÉ TOUTE SA LUCIDITÉ. ET IL M'A PRODIGUÉ UN DERNIER AVIS QUE JE COMPTE BIEN METTRE EN PRATIQUE :

IL EST TEMPS QUE JE GOUVERNE PAR MOI-MÊME.

JE VOUS PRIE DE NE RIEN SCELLER QUE PAR MES ORDRES. ET VOUS, MES SECRÉTAIRES D'ÉTAT, JE VOUS ORDONNE DE NE RIEN SIGNER, PAS MÊME UNE SAUVEGARDE OU UN PASSEPORT, SANS MON CONSENTEMENT.

VOUS, MONSIEUR LE SURINTENDANT, JE VOUS PRIE DE VOUS SERVIR DE MONSIEUR COLBERT, QUE MONSIEUR LE CARDINAL M'A RECOMMANDÉ.

VOTRE MAJESTÉ M'AVAIT ORDONNÉ DE M'ADRESSER À MONSIEUR LE CARDINAL POUR TOUTES LES AFFAIRES DE L'ÉGLISE.

À QUI VEUT-ELLE QUE JE M'ADRESSE, DÉSORMAIS ?

À MOI, MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE. À MOI.

À QUI D'AUTRE ?

VOILÀ, MESSIEURS, VOUS SAVEZ MES VOLONTÉS.

JE VOUS CHARGE DE LES EXÉCUTER.

ADIEU.

EH BIEN, MESSIEURS, VOILÀ QUI VA VOUS FACILITER LA TÂCHE !

EH BIEN, FOUQUET, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

LE ROI EST TROP AMI DES PLAISIRS, IL SE FATIGUERA VITE DE CET EXERCICE FASTIDIEUX QU'IL PRÉTEND ASSUMER.

N'Y VOYEZ-VOUS PAS UN FREIN À VOS PROJETS TOUJOURS PLUS AMBITIEUX ?

N'ARRIVE QUE CE QUI DOIT ARRIVER, MON AMI...

ALLEZ, JE M'EN RETOURNE À VAUX POUR EN SUPERVISER LES DERNIERS TRAVAUX.

PAUVRE FOUQUET, SON GOÛT POUR LA GRANDEUR LE PERDRA.

POURQUOI DITES-VOUS CELA ?

PARCE QUE LES OREILLES INDISCRÈTES SAVENT AUSSI PARLER... ET L'ON M'A RELATÉ CE QUI EST ADVENU AVANT L'ARRIVÉE DU ROI DANS LA CHAMBRE DE FEU LE CARDINAL.

MAZARIN S'ENTRETENAIT AVEC SON CHER COLBERT.

MONSIEUR COLBERT, VOUS VOUS ÊTES BIEN OCCUPÉ DE MES AFFAIRES.

J'AI TENTÉ DE M'ACQUITTER DE CET EMPLOI AVEC ZÈLE.

MAIS C'EST UN TRAVAIL QUI NE DURERA PLUS LONGTEMPS, HEUREUSEMENT VOUS AVEZ D'AUTRES CHARGES.

JE N'AI PAS D'AMBITION DÉMESURÉE ET AI TOUJOURS TENTÉ DE RESTER HUMBLE.

IL Y A SÛREMENT DU VRAI DANS CE RAPPORT QUE VOUS M'AVEZ TRANSMIS DÉCRIVANT LES ACTIVITÉS DE MONSIEUR FOUQUET, MAIS JE VOUS INVITE À VOUS RÉCONCILIER AVEC LUI. LE ROI AURA BESOIN DE STABILITÉ AUTOUR DE LUI.

COMMENT FERMER LES YEUX SUR LA GESTION CATASTROPHIQUE ET LES EXTRAVAGANCES DE MONSIEUR LE SURINTENDANT ?

IL S'EST TOUJOURS ATTACHÉ À SERVIR LE ROI.

ET MÊME S'IL A TENDANCE À SE SERVIR LUI-MÊME, COMMENT POURRAIS-JE LUI EN VOULOIR ?

SI ON PEUT LUI ÔTER DE LA TÊTE LE GOÛT DES FEMMES ET DES BÂTIMENTS, IL SERA CAPABLE DE GRANDES CHOSES.

VOICI LE PÈRE JOLY QUI SE PRÉSENTE À VOUS. À VOUS REVOIR, VOTRE ÉMINENCE.

ALORS, C'EST L'HEURE. IL ME FAUT TOUT QUITTER.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR LA GRANDE MISÉRICORDE DE DIEU.

JE N'AI AUCUNE CRAINTE. J'AI TOUJOURS AGI POUR LE BIEN DE CE ROYAUME, QUE JE ME SUIS ATTACHÉ À SERVIR.

SONGEZ À VOS PÉCHÉS. TOUS CES BIENS, CET OR, CES TABLEAUX ET SCULPTURES...

... ONT-ILS ÉTÉ ACQUIS HONNÊTEMENT ?

IL EST TEMPS DE VOUS METTRE EN RÈGLE AVEC DIEU...

ILS NE SONT QUE LE FRUIT DE MES BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES.

MÉNAGEZ-VOUS, MON FILS !

SOUHAITEZ-VOUS VOUS CONFESSER ?

J'AI TELLEMENT À DIRE...

CONFITEOR DEO OMNIPOTENTI.

PALAIS DU LOUVRE, APPARTEMENTS DE LA REINE ANNE.

MARS 1661.

JE SUIS BIEN TRISTE DE LA DISPARITION DE MONSIEUR LE CARDINAL.

VOUS ?!

VOUS NE L'AIMIEZ GUÈRE ET VOUS ÊTES SOUVENT PLAINT DE SA TUTELLE !

IL A ÉTÉ MON PARRAIN, MON PRÉCEPTEUR, L'OUVRIER DU MAINTIEN DE MA POSITION SUR LE TRÔNE.

IL A SAUVÉ MA COURONNE.

MAIS VOUS-MÊME, N'ÊTES-VOUS PAS AFFECTÉE DE SON DÉCÈS ?

IL S'EST SERVI DE MOI, PUIS M'A ÉCARTÉE.

J'AVAIS CONFIANCE EN LUI, ET JE CRAINS QUE SA MORT N'AMÈNE LE CHAOS.

RIEN QUE D'Y REPENSER...

MON FILS, RESSAISISSEZ-VOUS. VOTRE TRÔNE EST SOLIDE, LA FRANCE EST UNIE DERRIÈRE SON MONARQUE.

J'AI LE SENTIMENT QUE LES HAINES SONT PRÊTES À REFLEURIR. LES AFFAIRES DE L'ÉTAT SONT PARTAGÉES ENTRE TANT DE MAINS DONT LES INTÉRÊTS SONT PARFOIS CONTRADICTOIRES...

PARLEMENT, NOBLESSE, FINANCIERS, ÉTATS PROVINCIAUX... LE CARDINAL SAVAIT BIEN HABILEMENT JOUER SUR L'ÉQUILIBRE DE CES FORCES.

IL Y A À LA COUR BIEN PEU DE FIDÉLITÉ.

SACHEZ DONC VOUS ENTOURER DE PERSONNES QUI VOUS AIMENT ET NE PENSENT QU'À VOUS SERVIR.

AU SEIN DU CONSEIL D'EN-HAUT...

PARDONNEZ-MOI, MADAME, MAIS JE ME RENDS COMPTE QUE JE ME SUIS MONTRÉ BIEN FÂCHEUX.

ADIEU.

LA FRONDE...

LE 6 JANVIER 1649, 3 HEURES DU MATIN.

PARTONS-NOUS POUR TOUJOURS, MÈRE ?

ESPÉRONS QUE NON...

POURQUOI FAUT-IL FUIR, MONSIEUR DE VILLEROY ?

EST-CE QU'ON NE VEUT PLUS QUE JE SOIS ROI ?

QUE SA MAJESTÉ SE RASSURE, ON NE LAISSERA PERSONNE LUI ÔTER SA COURONNE.

JUSTE LE TEMPS QUE LA COLÈRE PASSE AUX PARISIENS.

APRÈS LA MORT DE RICHELIEU, EN 1642, LE POUVOIR MONARCHIQUE ÉTAIT ACCUSÉ D'ÊTRE DEVENU ABSOLU.

LA RÉGENCE D'ANNE D'AUTRICHE, LA SITUATION FINANCIÈRE DU PAYS ET LA TOUTE-PUISSANCE DU CARDINAL MAZARIN AVAIENT FAIT NAÎTRE UNE FORTE OPPOSITION AU SEIN DU PEUPLE, DU PARLEMENT DE PARIS ET DE CERTAINS MEMBRES DE LA NOBLESSE.

J'AI FROID !

J'AI PEUR !

LE MÉTIER DE ROI EST EXIGEANT.

IL EST LOURD, AUSSI, ET COMPORTE BIEN DES INCERTITUDES.

LE PAYS ÉTAIT ASPHYXIÉ PAR LES IMPÔTS, NÉCESSAIRES AU FINANCEMENT DE LA GUERRE DE TRENTE ANS. LES ARISTOCRATES, LES BOURGEOIS, LE PEUPLE, TOUS VOYAIENT D'UN MAUVAIS ŒIL LA PRÉSENCE DE DEUX ÉTRANGERS AU POUVOIR : UNE REINE ESPAGNOLE ET UN PREMIER MINISTRE ITALIEN.

LE 15 JANVIER 1648, POUR CONTRAINDRE LE PARLEMENT À ENREGISTRER UN ÉDIT, ANNE D'AUTRICHE TINT UN LIT DE JUSTICE* EN PRÉSENCE DU ROI. LES PARLEMENTAIRES N'EURENT ALORS DE CESSE D'ADRESSER DES REMONTRANCES.

L'ANNÉE 1648 FUT MARQUÉE PAR DE TRÈS NOMBREUSES ÉMEUTES.

LES ÉCRITS SÉDITIEUX, PAR LA SUITE APPELÉS « MAZARINADES », DE SCARRON ET SES COMPÈRES, CIRCULAIENT EN NOMBRE DANS LES RUES DE LA CAPITALE.

LA FRONDE ÉTAIT ALORS CONDUITE PAR DES PARLEMENTAIRES, AU PREMIER RANG DESQUELS JEAN-FRANÇOIS PAUL DE GONDI, CARDINAL DE RETZ.

À LENS, CONDÉ VENAIT DE REMPORTER UNE GRANDE BATAILLE CONTRE LES ESPAGNOLS, RENDANT UN PEU DE SUPERBE À LA MONARCHIE.

MAZARIN FIT DONC ARRÊTER LES PARLEMENTAIRES FRONDEURS. MÉCONTENT, LE PEUPLE DE PARIS COUVRIT DE BARRICADES LE CENTRE DE PARIS. L'HÔTEL DE VILLE, LE PARLEMENT, LE PALAIS ROYAL, FURENT ENCERCLÉS. LA REINE FUT CONTRAINTE DE FUIR.

CETTE ANNÉE-LÀ, L'HIVER FUT TERRIBLE. ON DIT QUE LA SEINE CHARRIAIT DES GLAÇONS.

LA NUIT DU 6 JANVIER, APRÈS LA FÊTE DES ROIS MAGES, LA FAMILLE ROYALE QUITTA PARIS...

... POUR SE RÉFUGIER DANS LE « CHÂTEAU VIEUX » DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

* CÉRÉMONIE OÙ LE ROI VIENT EN PERSONNE DICTER SA VOLONTÉ AU PARLEMENT. LE PARLEMENT NE PEUT EN EFFET PAS S'Y OPPOSER. CE PROCÉDÉ A SOUVENT ÉTÉ UTILISÉ POUR FAIRE PASSER DES MESURES FISCALES.

LE JEUNE LOUIS SE SOUVIENDRA TOUTE SA VIE DE CETTE TERRIBLE NUIT, ET EN GARDERA UN SENTIMENT DE MÉFIANCE ENVERS PARIS.

POUR PROTÉGER LA MONARCHIE ET SON FILS, LA REINE DÉCIDA D'ORGANISER LE SIÈGE DE LA CAPITALE, MÊME SI CELA DEVAIT MENER LE PAYS À LA GUERRE CIVILE.

ALORS QUE LES INSURGÉS DÉCLARÈRENT MAZARIN HORS LA LOI, CONDÉ ENTRA DANS PARIS À LA TÊTE DE 12000 HOMMES.

IL ÉCRASA LES RÉVOLTÉS MENÉS PAR LE PRINCE DE CONTI, SON PROPRE FRÈRE. LES MAISONS FURENT PILLÉES, LEURS OCCUPANTS BRUTALISÉS, TUÉS.

EN JOUANT SUR LES MÉSENTENTES DES FRONDEURS, MAZARIN PARVINT À LES DIVISER, POUR REPRENDRE LE POUVOIR PAS À PAS.

LA PAIX DE RUEIL SIGNÉE, LA REINE AMNISTIA LES REBELLES. AINSI, ELLE PUT ENFIN RENTRER À PARIS, APRÈS HUIT MOIS D'EXIL DANS LES PROVINCES DE FRANCE.

LA FRONDE REPRENDRA, RAVIVÉE PAR CONDÉ, QUI AMBITIONNAIT DE PRENDRE LA PLACE DE MAZARIN ALORS QU'IL VENAIT D'ÊTRE RÉHABILITÉ PAR LE PARLEMENT.

LE JEUNE LOUIS GARDERA ANCRÉES EN LUI LA PEUR, LA FUITE ET L'HUMILIATION SUBIE LORS DE CES JOURS SOMBRES.

IL VOUERA SON RÈGNE À CONTRÔLER LA NOBLESSE ET NE PAS DÉPENDRE D'UN MINISTRE TROP IMPORTANT...

PALAIS DU LOUVRE, CABINET PARTICULIER DU ROI.

JUIN 1661.

MONSIEUR COLBERT, JE VOUS CONFIE LA CHARGE D'INTENDANT AUX FINANCES AUPRÈS DE MONSIEUR FOUQUET.

SIRE, C'EST UN GRAND HONNEUR. JE NE SAIS COMMENT VOUS TÉMOIGNER MA GRATITUDE.

IL N'Y A POURTANT PAS MILLE ET UNE FAÇONS DE LE FAIRE : EN M'ÉTANT TOTALEMENT DÉVOUÉ.

SIRE, MONSIEUR LE CARDINAL AVAIT PLACÉ UNE IMPORTANTE SOMME QUI N'APPARAÎT PAS À SON TESTAMENT. ELLE VOUS REVIENT DE DROIT.

UNE SOMME QUI NOUS DÉLIVRERAIT POUR UN TEMPS DE LA TUTELLE DE TOUS CES FINANCIERS...

JE LE CROIS, EN EFFET.

FINANCIERS, MAIS AUSSI INTRIGANTS.

QUE VOULEZ-VOUS DIRE ?

QUE L'ÉTAT DOIT 5 MILLIONS, QUE TOUS BRIGUENT LA SUCCESSION DE FEU MONSIEUR MAZARIN, QUE L'ESPRIT DE LA FRONDE N'EST PEUT-ÊTRE PAS LOIN, ET QUE L'ŒUVRE DE MONSIEUR LE CARDINAL POURRAIT ÊTRE DÉTRUITE.

MONSIEUR COLBERT, VOUS VIENDREZ CHAQUE SOIR AUPRÈS DE MOI À MON COUCHER ET, SEUL À SEUL, NOUS CAUSERONS.

VOTRE MAJESTÉ PEUT COMPTER SUR MA DILIGENCE.

VOUS AVEZ ASSURÉMENT COMPRIS QUE J'ENTENDS QU'ON ME SERVE AVEC CÉLÉRITÉ ET LOYAUTÉ. ET VOUS SAUREZ BIEN ME DIRE SI MONSIEUR FOUQUET L'A COMPRIS LUI AUSSI.

ME PERMETTREZ-VOUS DE PARTAGER AVEC VOUS UN SECRET AINSI QUE L'EXISTENCE D'UN RAPPORT QUE J'AVAIS TRANSMIS À MONSIEUR LE CARDINAL ?

FAITES, MON AMI, CAR VOUS M'INTRIGUEZ.

IL FAIT CLAIREMENT APPARAÎTRE QUE MONSIEUR FOUQUET DOIT METTRE DE L'ORDRE DANS SES COMPTES, QU'IL Y A CONFUSION ENTRE LE BIEN PUBLIC ET SON BIEN PERSONNEL.

VOICI LEDIT RAPPORT.

CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE, LE 17 AOÛT 1661.

MONSIEUR LE SURINTENDANT FOUQUET, VOUS VOUDREZ BIEN EXCUSER LA REINE, QUI N'A PU RÉPONDRE À VOTRE INVITATION.

DE LA SANTÉ DE LA REINE DÉPEND CELLE DU FUTUR DAUPHIN. C'EST UNE AFFAIRE DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.

COMME FAIRE BONNE CHÈRE !

VOTRE MAJESTÉ S'EN RETOURNE AVANT LE BAL ?

SIRE, CES DAMES SE FAISAIENT UN PLAISIR DE SE METTRE LE ROUGE AUX JOUES EN COMPAGNIE D'UN DANSEUR AUSSI RÉPUTÉ QUE SA MAJESTÉ.

LE ROI, CE SOIR, C'EST *VOUS*, FOUQUET !

CELUI DE LA FÊTE. QUE CES DAMES SE RÉJOUISSENT DE VOUS CONSERVER À LOISIR.

MONSIEUR LE VAU, S'IL VOUS PLAÎT, NOUS PARTONS.

IL ME SEMBLE MAUVAIS POUR LA FRANCE QUE L'UN DE SES SUJETS PUISSE POSSÉDER UN CHÂTEAU PLUS MAJESTUEUX QUE CELUI DU ROI LUI-MÊME.

MONSEIGNEUR, EN LE CONSTRUISANT, JE N'AI FAIT QU'OBÉIR À MONSIEUR LE SURINTENDANT DES FINANCES.

QUELLE PRÉTENTION, VRAIMENT !

QUAND NOUS DÉBARRASSERONS-NOUS DE TOUS CES PARVENUS QUI S'ENRICHISSENT À NOS DÉPENS ?

JE DEVRAIS LE FAIRE ARRÊTER TOUT DE SUITE !

CELA SERAIT CONTRAIRE AUX RÈGLES DE L'HOSPITALITÉ, MONSIEUR MON FILS.

QUELQUES JOURS PLUS TARD.

LES ABOIEMENTS ONT CESSÉ. NOTRE BON ROI NE VA PAS TARDER À REVENIR.

MONSIEUR FOUQUET, AIMEZ-VOUS LA CHASSE ?

JE SUIS COMME SA MAJESTÉ, MADAME DU PLESSIS...

... TOUT DÉPEND DU GIBIER.

COMME LE ROI – QUI NE BOUDE JAMAIS SON PLAISIR – JE PENSE QUE CELA PERMET D'ISOLER DE JEUNES BICHES.

EN IRAIT-IL DE MÊME DANS LE CONSEIL DU ROI ?!

CETTE POSTURE NE DURERA PAS. LE ROI VA SE LASSER DE SES OBLIGATIONS ET, DANS QUELQUES SEMAINES, ON ME VERRA PREMIER MINISTRE.

SI LES CHOSES TOURNENT AINSI, DÉBARRASSEZ-VOUS DONC LE PLUS VITE POSSIBLE DE COLBERT !

BAH, JE NE CRAINS NULLEMENT CE PETIT RÉMOIS AUSTÈRE.

MÉFIEZ-VOUS... ON A VU DES COULEUVRES MANGER DES ÉCUREUILS.

C'EST PLUTÔT AVEC CETTE PETITE PERSONNE QUI SE PROMÈNE AVEC LE ROI DERRIÈRE VOUS, QU'IL FAUDRA COMPTER, JE PENSE.

CETTE PETITE COUTURIÈRE, ÉLEVÉE À LA COUR DE MONSIEUR GASTON, RISQUE EN EFFET DE FAIRE PARLER D'ELLE...

QUEL EST SON NOM, DÉJÀ ?

LOUISE DE LA VALLIÈRE.

APPARTEMENTS DE LA REINE ANNE.

MONSIEUR, VOTRE CONDUITE EST INQUALIFIABLE !

AURIEZ-VOUS OUBLIÉ VOTRE MÈRE ET VOTRE ÉPOUSE ? VOUS PENSEZ-VOUS DIGNE DU TITRE DE ROI TRÈS CHRÉTIEN ?

VOUS AVEZ PERDU LA RAISON, MON AMI. ET VOTRE HONNEUR EN PRIME, DANS CETTE VIE DE DÉBAUCHE.

CE QUI M'A ÉTÉ RAPPORTÉ EST SCANDALEUX.

MON HUMILIATION SERA DONC CONSTANTE...

... ÉCARTÉE PAR LE CARDINAL, PUIS PAR VOUS. IL NE ME RESTE PLUS QU'À ME RETIRER AU COUVENT.

MOI QUI AI TOUJOURS ŒUVRÉ POUR VOTRE COURONNE, MOI QUI N'AI EU D'AMBITION QUE POUR VOTRE PERSONNE...

... QUELLE INGRATITUDE !

PARDONNEZ-MOI, MA MÈRE.

CABINET DES MINISTRES AU LOUVRE, FIN AOÛT 1661.

SIRE, VOTRE MAJESTÉ A-T-ELLE REVU SA POSITION CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'EN-HAUT ?

NULLEMENT.

POURQUOI LE DEVRAIS-JE ?

LA REINE MÈRE...

MONSIEUR LE TELLIER, VEUILLEZ NOTER QUE NI MA MÈRE NI MON FRÈRE N'ASSISTERONT AU CONSEIL.

QUAND DONC CESSEREZ-VOUS D'HUMILIER VOTRE MÈRE ?

CE N'EST NULLEMENT MON BUT, CROYEZ-LE, MA CHÈRE ÉPOUSE.

DANS CE CAS, VOUS TROMPEZ BIEN VOTRE MONDE. COMME DE COUTUME...

VOUS NE JOUEZ PAS, LOUISE ?

JAMAIS, SIRE. JE N'AI PAS DE CHANCE AU JEU.

SAVEZ-VOUS QUE MONSIEUR FOUQUET A RÉELLEMENT ÉTÉ TOUCHÉ PAR VOTRE MODESTIE, VOTRE HUMILITÉ, VOTRE GRÂCE ?

...

IL VOUS PRIE D'ACCEPTER UN PRÉSENT EN GAGE DE SON AMITIÉ : UNE JOLIE SOMME D'ARGENT. C'EST TOUJOURS UTILE, L'ARGENT, À LA COUR.

DITES À MONSIEUR FOUQUET QUE JE NE SAURAIS ME COMPROMETTRE POUR DE L'ARGENT.

NE VOUS SENTEZ-VOUS PAS BIEN ?

VOUS VOILÀ TOUTE PÂLE.

J'ENRAGE !

SAVEZ-VOUS QUE MADAME DU PLESSIS VIENT DE ME PROPOSER DE M'ACHETER AU NOM DE MONSIEUR FOUQUET ?

CETTE DÉMARCHE EST LE FRANCHISSEMENT D'UNE LIMITE QUE JE NE PEUX TOLÉRER...

... JE N'AI PLUS D'AUTRE CHOIX.

JE DÉSIRE QUE LA COUR SE RENDE À NANTES, OÙ SE TIENDRA LE PROCHAIN CONSEIL.

NANTES, LE 4 SEPTEMBRE 1661.

MADAME, J'AI À VOUS PARLER.

J'AI DÉCIDÉ DE FAIRE ARRÊTER MONSIEUR FOUQUET.

ICI ?

SUR SES TERRES ?

AURIEZ-VOUS PERDU LA RAISON ?

BIEN AU CONTRAIRE, J'AI OUVERT LES YEUX.

CELA ME PARAÎT MÊME RAISONNABLE, PUISQUE MON TRÉSOR EST VIDE.

MON PEUPLE RISQUE LA FAMINE APRÈS LA MAUVAISE RÉCOLTE.

MES REVENUS SONT AFFECTÉS POUR AU MOINS TROIS ANS, ET PENDANT CE TEMPS, MONSIEUR FOUQUET DÉPENSE SANS COMPTER.

MONSIEUR FOUQUET VOUS EST TOTALEMENT DÉVOUÉ.

IL NE L'EST QU'À LA CAUSE DE SES ARRANGEMENTS ET DÉTOURNEMENTS.

MÉFIEZ-VOUS DE NE PAS RÉVEILLER LES FANTÔMES DE LA FRONDE...

C'EST À CRAINDRE, EN EFFET.

AUCUN RISQUE. PROCÉDER AINSI AFFIRMERA MON AUTORITÉ ET EMPÊCHERA FOUQUET DE SE RETRANCHER DANS SES TERRES...

... PUISQUE NOUS Y SOMMES DÉJÀ.

JE RESTE INQUIÈTE, TOUTEFOIS, ET M'Y OPPOSE.

CELA N'Y CHANGERA RIEN. EN ATTENDANT QUE MA DÉCISION SOIT CONNUE, JE VOUS DEMANDE LE PLUS GRAND SECRET, CAR LE SUCCÈS DE CETTE ENTREPRISE EN DÉPEND.

SOIT.

JE SUIS À VOS ORDRES, SIRE.

COMBIEN DE TEMPS VA-T-ON RESTER LÀ, À MOISIR ? POURQUOI NE SOMMES-NOUS PAS LOGÉS CHEZ LES BOURGEOIS DE LA VILLE ?

POUR COURONNER LE TOUT, ON DOIT CÔTOYER CES POSEURS DE MOUSQUETAIRES...

... QUI EUX FONT BOMBANCE TOUTE L'ANNÉE PENDANT QUE NOUS...

... PENDANT QUE NOUS, ON DOIT SE CONTENTER DE MAUVAIS VIN.

ON POURRAIT MÊME DIRE QU'ILS PÈTENT DANS LA SOIE !

POUR SÛR QU'ON N'EST PAS TOUS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE !

J'AI DE LA FIÈVRE.

QUE ME VEUT-ON ?

UN MESSAGE POUR MONSIEUR LE COMTE D'ARTAGNAN !

ON VOUS DEMANDE AU VIEUX CHÂTEAU.

JE SUIS CHARGÉ DE VOUS Y CONDUIRE.

DEVANCEZ-MOI DONC, MON BRAVE.

AH, JE CROIS QU'IL VA ENFIN SE PASSER QUELQUE CHOSE...

VOTRE MAJESTÉ...

MONSIEUR D'ARTAGNAN, JE SUIS BIEN HEUREUX DE VOUS VOIR.

J'AI UNE MISSION DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE, QUI REQUIERT DE LA DISCRÉTION ET DE LA FINESSE.

JE COMPTAIS LA CONFIER À DE GUESVRE, MAIS IL EST EN DETTE AVEC CELUI QU'IL VOUS FAUDRA APPRÉHENDER.

LA CONFIANCE DONT M'HONORE VOTRE MAJESTÉ ME TOUCHE.

MAIS PRENEZ GARDE À BIEN GARDER CETTE MISSION STRICTEMENT SECRÈTE.

JE M'Y ENGAGE, MONSIEUR LE TELLIER.

DEMAIN, VOUS ARRÊTEREZ MONSIEUR LE SURINTENDANT FOUQUET, JUSTE APRÈS LE CONSEIL.

« FORT BIEN. »

« VOUS TROUVEREZ ICI LES ORDRES ÉCRITS ET LES DÉTAILS DE VOTRE MISSION. »

« VOTRE ACTION EFFECTUÉE, JE VOUS DEMANDE DE LUI DONNER LE PLUS D'ÉCLAT POSSIBLE. »

« JE SOUHAITE QUE CELA SE SACHE. »

« IL SERA FAIT SELON VOS ORDRES, VOTRE MAJESTÉ. »

« GARDEZ-LE À L'ŒIL, IL EST MALIN ET FOURBE. »

« ENTENDU, MONSIEUR COLBERT. »

« IL FAUT LE COUPER IMMÉDIATEMENT DE TOUT ET DE TOUS. »

« VOTRE MAJESTÉ PEUT ÊTRE ASSURÉE QUE SES ORDRES SERONT EXÉCUTÉS À LA LETTRE. »

MONSIEUR FOUQUET, SUR ORDRE DE SA MAJESTÉ LE ROI, JE VOUS ARRÊTE.

« CONDUISEZ LE PRISONNIER EN CARROSSE JUSQU'À OUDON, EN N'ÉVITANT SURTOUT PAS DE FAIRE CONNAÎTRE L'HÔTE DE MARQUE QU'IL TRANSPORTE. »

JE NE M'ATTENDAIS NULLEMENT À CELA, JE CROYAIS ÊTRE DANS L'ESPRIT DU ROI MIEUX QUE PERSONNE DANS CE ROYAUME.

FONTAINEBLEAU, LE 1ER NOVEMBRE 1661.

JE NE VEUX PAS ACCOUCHER !

JE VEUX MOURIR !

ALLONS, MA MIE, CELA NE SE PEUT. MAINTENANT, ENSEMBLE, NOUS DEVONS ALLER JUSQU'AU BOUT.

HRRRHHHNNN !!

LA REINE EST ACCOUCHÉE D'UN GARÇON !

ENTENDEZ CE BONHEUR QUE VOUS OFFREZ AUTOUR DE VOUS !

NOUS ALLONS MAINTENANT VOUS LAISSER VOUS REPOSER, MA MIE !

MONSEIGNEUR – CAR C'EST AINSI QU'IL FAUDRA DÉSORMAIS VOUS APPELER – JE SUIS BIEN AISE DE VOTRE ARRIVÉE.

JE ME SENS SOULAGÉ DE CETTE DESCENDANCE SI PROMPTE. QU'ELLE ME PRÉSERVE DES INQUIÉTUDES DE LA SUCCESSION.

VOUS AVEZ LE TEMPS DE GRANDIR, ET JE VEILLERAI SUR VOUS EN PAPA FORT ET VIGOUREUX...

... COMME N'A PU LE FAIRE MALHEUREUSEMENT POUR MOI VOTRE GRAND-PÈRE.

CHÂTEAU DE SAINT-GERMAIN, LE 5 SEPTEMBRE 1638.

LAISSEZ PASSER NOTRE BON ROI LOUIS XIII LE JUSTE !

C'EST UN DAUPHIN, C'EST UN DAUPHIN !

TOUTES NOS FÉLICITATIONS, SIRE, C'EST UN DAUPHIN !

ENFIN !

VOTRE MAJESTÉ, QUE VOILÀ UN BAMBIN BIEN ROBUSTE.

ET DE BELLE TAILLE, ENCORE !

GLOIRE À DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX. GLOIRE, GLOIRE, GLOIRE À DIEU ! NOUS TE LOUONS, NOUS TE BÉNISSONS, NOUS T'ADORONS, NOUS TE GLORIFIONS ET NOUS TE RENDONS GRÂCE POUR TON IMMENSE GLOIRE !

L'ENFANT DU MIRACLE.

QUE DE FORCE ET DE FIERTÉ D'UN COUP, MONSIEUR MON FRÈRE.

UN MIRACLE ? S'IL EST VRAIMENT DE LUI, OUI...

IL ME SEMBLE QUE CE N'EN EST POINT QU'UN MARI QUI COUCHE AVEC SA FEMME LUI FIT UN ENFANT.

UN ROI EST CONSTITUÉ DE TOUS LES ORGANES COMMUNS, MÊME LES OREILLES. ALORS, PRENEZ GARDE DE NE POINT MÉDIRE TROP FORT À L'AVENIR.

MADAME DE LA GIRAUDIÈRE, CHÈRE BONNE NOURRICE, JE VOUS CONFIE CE TRÉSOR ET VOUS RETROUVE DANS SES APPARTEMENTS.

C'EST UN PETIT PRINCE ! C'EST UN PETIT PRINCE !

SAINT-QUENTIN, SEPTEMBRE 1638.

JE CROIS QUE DIEU L'A DONNÉ AU MONDE POUR DE GRANDES CHOSES !

LOUIS-DIEUDONNÉ !

5 ET 6 JUIN 1662, JARDINS DES TUILERIES.

J'ATTENDS DE VOUS, MONSIEUR PERRAULT, QUE VOTRE RELATION SOIT LA PLUS FIDÈLE POSSIBLE.

MONSIEUR SILVESTRE, IL CONVIENT DE RENDRE LA MAGNIFICENCE DE CE DÉFILÉ.

MONSIEUR BAILLY, VOS GOUACHES, À N'EN PAS DOUTER, SERVIRONT DE LEUR ÉCLAT CE DIVERTISSEMENT.

IL EST DE VOTRE DEVOIR, MESSIEURS, DE TÉMOIGNER DE LA GRANDEUR DE VOTRE ROI.

C'EST ASSURÉMENT LA PLUS VIVE ET LA PLUS BELLE IMAGE D'UN GRAND MONARQUE.

VI VIDI VICI

TOUT EST PRÊT POUR L'ÉDIFICATION DU PEUPLE !

LVMEN MAGNO DE LVMINE

VNO SOLE MINOR

PRÆSVMO ALTIORA

VERSAILLES, 1662.

UNE EXPANSION NE PEUT S'ENVISAGER SANS ASSÉCHER CES MARAIS.

JE VEUX ICI LES PLUS MAGNIFIQUES DES JARDINS QUE L'ON PUISSE VOIR.

ET LES TRAVAUX DU LOUVRE ?

JE N'AIME PAS LE LOUVRE. MÊME RÉNOVÉ, CE CHÂTEAU ME PARAÎTRA TOUJOURS ANTIQUE ET FROID.

IL EST TEMPS D'ENVISAGER UNE RÉSIDENCE ROYALE DIGNE DE CE NOM.

CE SERA ICI, À VERSAILLES !

NOUS AURONS À CŒUR, MONSIEUR LE VAU, DE CONSERVER LE SOUVENIR DE MON BIEN-AIMÉ PÈRE, QUI AVAIT TOUT D'ABORD ÉTABLI ICI SON PAVILLON DE CHASSE.

LA TÂCHE EST VASTE, MAIS CE SERA UN HONNEUR AUTANT QU'UN DÉFI, DE DOMPTER CETTE NATURE.

IL VA DE SOI QUE JE ME SURPASSERAI.

ET J'AI PU JUGER SUR PIÈCES, MESSIEURS, DE VOTRE HABILETÉ À MAGNIFIER LES CHOSES.

METTEZ-VOUS AU TRAVAIL, ET NE MÉNAGEZ NI VOTRE IMAGINATION NI VOTRE AMBITION.

MONSIEUR BLOUIN ET MOI-MÊME METTRONS TOUT EN ŒUVRE POUR QUE VOUS PUISSIEZ LES EXPRIMER.

VENEZ, MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE, QUE JE VOUS FASSE VISITER DE FOND EN COMBLE LE GENTIL PETIT CHÂTEAU QUE MON PÈRE AVAIT FAIT BÂTIR EN SON TEMPS.

VOUS MÉRITEZ UN PEU DE REPOS, CAR VOUS AVEZ ÉTÉ – COMME TOUJOURS – ADMIRABLE DE RÉSISTANCE.

QUELQUES HEURES PLUS TARD.

MESSIEURS, J'AI SOUHAITÉ CE JOUR QUE VOUS VOUS ENTRETENIEZ AVEC MONSIEUR LE CONSEILLER BLOUIN.

VRAIMENT, SIRE ?

SIRE, PARDONNEZ NOTRE SURPRISE DEVANT CETTE CHARGE NOUVELLE. NOUS PENSIONS DISCUTER DE VOS VUES SUR NOS TERRES.

MON-SIEUR BLOUIN A TOUTE NOTRE CONFIANCE.

JE VOUS PRIE DONC DE L'ÉCOUTER AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION.

SI FAIT, JE L'AI NOMMÉ CONSEILLER EN NOTRE CONSEIL D'ÉTAT, INTENDANT DE LA MAISON ROYALE DES TERRES ET SEI-GNEURIES DE VERSAILLES.

MESSIEURS, SA MAJESTÉ SOUHAITE CRÉER ICI, EN CE LIEU QUE FEU SON PÈRE A TANT AIMÉ, DES JARDINS CONFORMES À SES SOUHAITS.

C'EST POURQUOI ELLE M'A CHARGÉ D'ACQUÉRIR TOUTES LES TERRES ET MAISONS QUI SE TROUVENT DANS L'ALIGNEMENT DU NOUVEAU PARC.

SI MES SEIGNEURS VEULENT BIEN SE DONNER LA PEINE D'APPROCHER AFIN DE JUGER PAR EUX-MÊMES...

VENDRE... JE N'Y AVAIS PAS VRAIMENT SONGÉ.

IL N'EST PLUS TEMPS D'Y RÉFLÉCHIR.

UN JARDIN ?!

ICI ?!

ALLONS, RIEN NE POUSSERA DANS CES MARAIS PUTRIDES...

VERSAILLES, DÉBUT 1664.

REPLANTER UN ARBRE COMPLET. QUELLE ÉPOQUE, TOUT DE MÊME...

ÇA SE FAISAIT DÉJÀ DU TEMPS DU GRAND-PÈRE, MAIS LÀ, IL FAUT AVOUER QU'IL Y EN A TANT QU'ON DIRAIT UNE FORÊT EN MOUVEMENT.

ON NE PEUT MÊME PLUS PRENDRE LE TEMPS DE LES VOIR POUSSER.

TOUT VIENT DE VAUX.

IL FAUT CROIRE QU'IL AVAIT BIEN DU BON GOÛT, CE PAUVRE FOUQUET.

TAIS-TOI DONC, MALHEUREUX ! ET NE VA PLUS PRONONCER CE NOM-LÀ.

LE BANNISSEMENT N'A PAS SUFFI AU ROI, QUI LUI A INFLIGÉ LA PRISON À VIE.

ALLONS, MONSIEUR LE BRUN. HÂTEZ-VOUS DE PEINDRE LE CHÂTEAU TEL QU'IL SERA DANS CET ÉCRIN.

CAR VOICI MONSIEUR LE VAU QUI VA NOUS PRÉSENTER CE QU'IL A IMAGINÉ POUR ALLER DE L'AVANT, SANS DU PASSÉ FAIRE TABLE RASE.

C'EST BIEN UN STYLE TOTALEMENT NOUVEAU.

POINT DE MANIÈRE À L'ITALIENNE : JE VEUX UN STYLE FRANÇAIS QUI NOUS SOIT PROPRE, ET QU'ON SE PLAISE À IMITER.

BIEN SÛR, SIRE. J'AI COMPRIS VOTRE DEMANDE. VOUS NE TROUVEREZ PAS, AU MONDE, UN BÂTIMENT IDENTIQUE À CELUI-CI.

OH, MONSIEUR LE NÔTRE, COMME JE SUIS SATISFAIT.

PLUS QUE L'ARCHITECTURE, C'EST L'ORDONNANCEMENT DES VÉGÉTAUX, LA NATURE RECOMPOSÉE ET SOUMISE, QUI PASSIONNENT NOTRE ROI.

VERSAILLES, LE 2 MAI 1664.

LA MESURE N'Y EST PAS !!

ALORS QUE LA FANTAISIE, OUI !

MESSIEURS, IL FAUT VOUS METTRE D'ACCORD.

JE SOUHAITE DE L'HARMONIE, DU FASTE.

FAIRE CO-EXISTER THÉÂTRE ET OPÉRA N'EST PAS CHOSE FACILE, SIRE.

LES PREMIÈRES FOIS SONT PARFOIS CHAOTIQUES, MAIS OFFRENT DE MERVEILLEUX SOUVENIRS.

IL FAUT DONNER À LA NOBLESSE LE GOÛT DE VENIR À VERSAILLES. UNE MANIÈRE DE TENIR LE CŒUR, L'ESPRIT.

SOYEZ ASSURÉ, SIRE, QUE NOUS FAISONS AU MIEUX DE NOS CAPACITÉS DANS CE SEUL BUT.

NOUS NOUS SURPASSERONS, MÊME, POUR VOTRE SATISFACTION.

JE VEUX COMBLER DE RAVISSEMENT CHACUN, MAIS MON SOUCI EST ÉGALEMENT D'HONORER LES PERSONNES DE LA REINE MA MÈRE ET DE MON ÉPOUSE.

QUELLE VILAINE MINE BOUDEUSE, MA MIE. VOUS SAVEZ BIEN QUE LA REINE A DES DROITS QUE NOUS NE POUVONS LUI RETIRER.

UNE FÊTE QUI A POUR THÈME ALCINE ! ALCINE, LA MAGICIENNE, QUI DÉTIENT MON CŒUR PRISONNIER. N'EST-CE PAS TOUT À FAIT VOUS ?

VOUS NE POUVEZ FEINDRE DE NE PAS COMPRENDRE.

CETTE FÊTE VOUS EST DÉDIÉE ET, DURANT SIX JOURS, TOUT SERA MIS EN ŒUVRE POUR SALUER VOTRE BEAUTÉ.

ALORS, FI DES BOUDERIES, ET VOYONS CELA ENSEMBLE.

QUELLE PHÉNOMÉNALE INVENTION ! CELA TIENT DU PRODIGE !

VERSAILLES, LE 12 MAI 1664.

« LA DÉCLARATION EST TOUT À FAIT GALANTE ; MAIS ELLE EST, À VRAI DIRE, UN PEU BIEN SURPRENANTE. VOUS DEVIEZ, CE ME SEMBLE, ARMER MIEUX VOTRE SEIN ET RAISONNER UN PEU SUR UN PAREIL DESSEIN. UN DÉVOT COMME VOUS, ET QUE PARTOUT ON NOMME… »

« … AH ! POUR ÊTRE DÉVOT, JE N'EN SUIS PAS MOINS HOMME. »

« LE SCANDALE DU MONDE EST CE QUI FAIT L'OFFENSE, ET CE N'EST PAS PÉCHER QUE PÉCHER EN SILENCE. »

« ON N'Y RESPECTE RIEN, CHACUN Y PARLE HAUT, ET C'EST TOUT JUSTEMENT LA COUR DU ROI PÉTAUD. »

OUH !

SCANDALEUX !

QUELLE HONTE !

MON FILS, JE NE SUIS PAS MÉCONTENTE DE M'EN RETOURNER À FONTAINEBLEAU.

SACHEZ QUE JE DÉSAPPROUVE BEAUCOUP CE QUE J'AI VU... TANT DE DÉBAUCHE NE ME SIED GUÈRE.

ET CETTE PIÈCE, QUEL SCANDALE !

COMMENT AVEZ-VOUS PU ACCEPTER LE BLASPHÈME, L'INJURE FAITE À LE RELIGION CATHOLIQUE ET À TANT DE VOS AMIS PAR CE... SALTIMBANQUE ?!

DÈS NOTRE ARRIVÉE À FONTAINEBLEAU, JE DONNERAI DES ORDRES CONTRE MONSIEUR MOLIÈRE.

LE LOUVRE.

CONSEIL DES MINISTRES. FIN 1665.

MESSIEURS, NOUS NOUS RETROUVERONS VENDREDI EN HUIT AFIN D'ÉVOQUER LA QUESTION DES FRONTIÈRES DU ROYAUME.

SA MAJESTÉ A BEAU JEU DE NOUS ANNONCER LES QUESTIONS À L'AVENIR ÉTUDIÉES, QUAND FORCE EST DE CONSTATER QUE TOUT EST DÉBATTU EN PRIVÉ.

IL CONVIENT D'ENTÉRINER CE QUI A PU N'ÊTRE QU'ÉTUDIÉ PAR AILLEURS.

C'EN EST FINI DES DÉCISIONS DE CONSEIL. TOUT SE DÉCIDE EN CABINET, À L'EXAMEN DES LIASSES.

CE NE SONT QUE DES CONSEILS, DES PROJETS, J'INSISTE.

CABINET INTÉRIEUR DU ROI AU LOUVRE, FIN 1665.

PRENEZ PLACE, COLBERT.

MERCI, SIRE.

JE SOUHAITERAIS QUE L'ON S'ENTRETIENNE DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES.

COMME IL VOUS PLAIRA, SIRE.

OÙ EN SOMMES-NOUS DE CETTE ENTREPRISE ?

EH BIEN, LES CHOSES SE METTENT EN PLACE, SIRE.

SA MAJESTÉ SE SOUVIENT SANS PEINE QU'ELLE A ELLE-MÊME SIGNÉ L'ORDONNANCE DE CRÉATION DE LA COMPAGNIE EN AOÛT 1664.

EN EFFET.

MON INTENTION EST DE PORTER LE NÉGOCE ET LA NAVIGATION AU-DELÀ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

LA COMPAGNIE SE PORTE ON NE PEUT MIEUX. SA MAJESTÉ A POURVU GÉNÉREUSEMENT À SON ÉTABLISSEMENT.

ELLE REMPLIT PARFAITEMENT SA MISSION DE CONCURRENCER LES COMPAGNIES ANGLAISES ET HOLLANDAISES. SON MONOPOLE JOUE À PLEIN.

SA DEVISE, « JE FLEURIRAI LÀ OÙ JE SERAI PORTÉE », AUGURE DE LA VOLONTÉ DE CROISSANCE DE SES DIRIGEANTS.

SON DIRECTEUR – UN HUGUENOT – VOUS PARAÎT-IL DE CONFIANCE ?

FRANÇOIS CARON EST UN HOMME D'EXPÉRIENCE. POURQUOI ?

IL ME PARAÎT ALORS RAISONNABLE DE LUI ASSIGNER DES OBJECTIFS PLUS VASTES QUE CEUX QUE VOUS AVIEZ PRÉVUS INITIALEMENT.

ET ILS POURRAIENT ÊTRE DE TROIS ORDRES : D'ABORD LE COMMERCE, ÉVIDEMMENT. EN RENFORÇANT LA LUTTE CONTRE LES MONOPOLES ANGLAIS ET HOLLANDAIS.

NOS CONCURRENTS... QUI POURRAIENT, UN JOUR, DEVENIR NOS ENNEMIS.

ENSUITE, LA POLITIQUE, EN CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE LA MARINE ET EN AFFIRMANT NOTRE PRÉSENCE SUR LES MERS.

TOUT À FAIT, SIRE.

ENFIN, LA RELIGION, EN ÉVANGÉLISANT CEUX QUI IGNORENT OU MÉPRISENT LA PAROLE DE DIEU.

JE NE PEUX QU'OBÉIR ET ŒUVRER POUR QUE LA VOLONTÉ DE SA MAJESTÉ SOIT SATISFAITE.

MAIS POUR CELA, IL FAUT ÊTRE SÛR DE SON MONDE.

AU REVOIR, SIRE.

NE FERMEZ PAS LA PORTE DERRIÈRE VOUS, COLBERT !

C'EST L'HEURE DE NOTRE ENTREVUE AVEC SA MAJESTÉ.

MON CHER LE TELLIER, JE VOUS ATTENDAIS.

ET VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ DE MONSIEUR DE LOUVOIS. PARFAIT !

FAITES-MOI DONC UN BILAN DES PRÉPARATIFS DANS LES AFFAIRES QUI NOUS CONCERNENT.

JE CROIS POUVOIR DIRE QUE LE RECRUTEMENT EST ALLÉ BON TRAIN ET QUE, SOUS L'IMPULSION DE MONSIEUR DE TURENNE, L'EFFECTIF ATTEINT LES 52000 HOMMES.

AUXQUELS IL FAUDRA AJOUTER LES SUISSES ET LES LORRAINS, SOIT PRÈS DE 20000 SOLDATS SUPPLÉMENTAIRES.

TOUS ENGAGÉS DIGNEMENT, J'ESPÈRE.

BIEN SÛR, SIRE. NOUS AVONS FAIT INTERDIRE ET CONDAMNER LES VILAINES HABITUDES DES CAPITAINES RECRUTEURS.

DE BONS ET DÉVOUÉS SOLDATS. PAS DES MALHEUREUX À QUI ON A ARRACHÉ UNE SIGNATURE PAR LA BOISSON.

LES MAGASINS SONT EMPLIS D'ARMES ET DE MUNITIONS.

DE FOURRAGE POUR LA CAVALERIE, ÉGALEMENT.

1000 PIÈCES D'ARTILLERIE ONT ÉTÉ FONDUES.

NOUS POURRIONS EN COMMANDER D'AUTRES AU DANEMARK, S'IL LE FALLAIT.

VOICI LE MODÈLE DU CANON CHOISI.

PARFAIT. COMBIEN DE PIÈCES POURRAIENT NOUS ÊTRE FOURNIES ?

900, SIRE.

COMMANDONS ! CETTE AFFAIRE EST PRIORITAIRE SUR TOUTE AUTRE.

VOUS L'ÉVOQUEREZ DONC AU PROCHAIN CONSEIL.

SANS DÉLAI, BIEN ENTENDU.

LOUVRE, LE 19 JANVIER 1666.

COMMENT S'ORGANISE NOTRE REVUE DES TROUPES À BRETEUIL ?

ON NE PEUT MIEUX, SIRE. TOUT SERA FIN PRÊT POUR ACCUEILLIR VOTRE MAJESTÉ DÈS DEMAIN.

J'AI GRANDE HÂTE D'APPRÉCIER COMMENT TOUS CES BRAVES SONT PRÊTS À ME SERVIR.

MONSIEUR LE TELLIER, LAISSEZ-MOI VOUS PARLER, C'EST D'IMPORTANCE.

BIEN SÛR, MADAME DE MONTANSIER. PARLEZ SANS CRAINTE.

C'EST À PROPOS DE MADAME LA REINE...

... ELLE DÉLIRE.

MA MÈRE !

AH, MON FILS. JE CROIS QUE CETTE FOIS, C'EN EST FINI DES SOUFFRANCES.

AUSSI, PROMETTEZ-MOI DE VEILLER À CE QUE LE VAL-DE-GRÂCE SOIT ACHEVÉ. J'Y TIENS TANT.

SANS CONTESTE, VOUS GAGNEZ LA COURONNE ÉTERNELLE.

LES MÉDECINS NE M'ONT GUÈRE MÉNAGÉE. J'ATTENDAIS CETTE DÉLIVRANCE.

NE DITES PAS CELA...

ENFIN, ACCORDEZ-MOI UNE FAVEUR : FAITES EMBAUMER MON CŒUR ET PORTEZ-LE À LA CHAPELLE SAINTE-ANNE.

JE VOUS LE PROMETS, MA MÈRE...

MES ENFANTS, JE VOUS BÉNIS ET VOUS RECOMMANDE DE TOUJOURS RESTER UNIS.

À L'AUBE DU 20 JANVIER 1666.

* C'EST DANS LA CHAPELLE SAINTE-ANNE DU VAL-DE-GRÂCE, SURNOMMÉE « LA CHAPELLE DES CŒURS » QUE FURENT CONSERVÉS LES CŒURS DE QUARANTE-CINQ ROIS ET REINES DE FRANCE, AVANT D'ÊTRE PROFANÉE EN 1793.

JE SUIS NAVRÉE DE LA GRANDE PEINE QUI TOUCHE AINSI VOTRE MAJESTÉ.

LA REINE MA MÈRE N'ÉTAIT PAS SEULEMENT UNE GRANDE REINE...

... MAIS MÉRITE D'ÊTRE MISE AU RANG DES PLUS GRANDS MONARQUES.

À COMPTER DE CE JOUR, CHAQUE 20 JANVIER, NOUS NE SAURIONS SOUFFRIR NI MUSIQUE, NI DIVERTISSEMENT, NI MASCARADE.

EN ATTENDANT, J'AIMERAIS ME RETIRER À VERSAILLES POUR VIVRE MON DEUIL...

VERSAILLES D'ABORD, PUIS SAINT-GERMAIN-EN-LAYE AVANT FONTAINEBLEAU...

... L'ON M'AVAIT AVERTIE QUE LA COUR DE FRANCE ÉTAIT SANS CESSE SUR LES ROUTES, MAIS JE NE M'Y FAIS PAS.

COMME IL ME TARDE QUE MON CHER ÉPOUX VOIE SON VERSAILLES ACHEVÉ. ALORS, SÛREMENT, EN AURONS-NOUS FINI DE CES ALLÉES ET VENUES.

ATELIERS DE LA MANUFACTURE DES GOBELINS, OCTOBRE 1667.
VOILÀ DONC VOTRE MANUFACTURE, MONSIEUR COLBERT.
LA VÔTRE, PUISQU'IL S'AGIT DE MANUFACTURES ROYALES.
C'EST BIEN GRAND HONNEUR QUE DE RECEVOIR VOTRE MAJESTÉ EN CE LIEU-CI.
IL ME SEMBLE BIEN NATUREL, AU CONTRAIRE, DE VENIR EN PERSONNE APPRÉCIER CE QUI FAIT LA FIERTÉ DE LA FRANCE.
NOUS SOMMES VIVEMENT PRESSÉS DE VOIR LES PEINTRES QUI MAGNIFIENT LES COULEURS.
VOUS TROUVEREZ ICI NON SEULEMENT DES PEINTRES, MAIS AUSSI DES TAPISSIERS, DES ORFÈVRES, DES GRAVEURS.
BREF, LES PLUS GRANDS MAÎTRES, TOUS PRÊTS À SERVIR VOTRE MAJESTÉ.
ON NE POUVAIT CONTINUER À PAYER À PRIX D'OR TOUS CES OBJETS QUE NOUS POUVIONS PRODUIRE NOUS-MÊMES.
D'AUTANT QUE NOUS POSSÉDIONS PRESQUE TOUS CES SAVOIR-FAIRE.
À PART UN, PEUT-ÊTRE...
BIEN SÛR, MAIS NOUS Y AVONS REMÉDIÉ EN ENGAGEANT À PRIX D'OR DES VERRIERS DE VENISE...
... QUI ONT ENSEIGNÉ TOUS LEURS SECRETS À NOS ARTISANS.
BELLE RÉUSSITE, CES DAMES NE S'EN LASSENT PAS !
NOS PLUS GRANDES MANŒUVRES ! UN JOLI PIED DE NEZ AUX ITALIENS.
ATTENTION AUX EFFLUVES DE MERCURE, ELLES SONT NOCIVES.
UN BIEN BEAU MOYEN DE SÉDUIRE L'EUROPE ENTIÈRE.
LES COMMANDES AFFLUENT, D'AILLEURS.
LE MIROIR EST LA PLUS BELLE DES ARMES DE SÉDUCTION, CAR ON S'Y CONQUIERT SOI-MÊME.
TANT DE COQUETTERIE, MA CHÈRE !
JE N'AI PAS VOTRE GOÛT POUR ARRANGER LES RUBANS ET LES DENTELLES, MAIS IL FAUT CROIRE QUE J'AI D'AUTRES TALENTS.
ET TOUTES LES AUDACES, ASSURÉMENT.

DUNKERQUE, MAI 1671.

COMMENT PROGRESSE NOTRE CHANTIER, VAUBAN ?

AVEC LA PERCÉE DU CANAL DE BOURBOURG, L'ACHEMINENT DU BOIS EST SIMPLIFIÉ.

CELA PERMET D'ALIMENTER LES CHANTIERS NAVALS.

COMME VOTRE MAJESTÉ PEUT LE VOIR, LE BASSIN AINSI AMÉNAGÉ SERT LE COMMERCE.

CE MÊME OUVRAGE PERMET L'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA MARINE.

L'ÉDIFICATION DE L'ARSENAL.

FAISANT DE DUNKERQUE LE PLUS GRAND PORT DE GUERRE DU ROYAUME.

CONFORMÉMENT À LA VOLONTÉ DE SA MAJESTÉ, NOUS AVONS RÉPARÉ LES FORTIFICATIONS DU CÔTÉ DU CHÂTEAU DE CHARLES QUINT.

ASSURÉMENT, MONSIEUR VAUBAN, NOUS POUVONS ÊTRE FIERS DE CETTE RÉALISATION.

UN VAISSEAU COMME CELUI-CI PEUT-IL RÉSISTER À CES BANDITS DE FLIBUSTIERS ?

LES CORSAIRES NE SONT PAS SI COURAGEUX POUR S'EN PRENDRE À DES NAVIRES DE GUERRE !

C'EST PARFAIT !

IL FAUT POUVOIR COMPTER SUR TOUTES SES FORCES, À TOUT INSTANT, LORSQU'ON ENTRE DANS LA BATAILLE.

JE TROUVE QUE SA MAJESTÉ A FORT SOPHISTIQUÉ SON ALLURE.

QUE VOULEZ-VOUS DIRE ?

QUE SES VÊTEMENTS SONT PLUS RICHES, SON ALLURE PLUS ÉLÉGANTE.

N'AVEZ-VOUS PAS REMARQUÉ PAREILLE MISE CHEZ CEUX DE LA COUR ?

C'EST QUE, VOYEZ-VOUS, LE ROI EST IMITÉ EN TOUT.

IL DÉCIDE DE TOUT, Y COMPRIS DE CE QUE L'ON DOIT PORTER...

PERRUQUES, RUBANS ET AUTRES ORIPEAUX SONT DEVENUS OBLIGATOIRES.

MON CHER COLBERT, IL M'EST VENU UNE IDÉE.

À PROPOS DE VOTRE MARINE, MAJESTÉ ?

PLUTÔT DE VERSAILLES.

AH OUI, VOTRE OUVRAGE DIGNE DES TITANS...

ÉCOUTEZ PLUTÔT : POUR RENDRE AUSSI PROSPÈRE QUE POSSIBLE ET ACCROÎTRE LA FRÉQUENTATION DE VERSAILLES, J'OFFRE DES TERRAINS À BON COMPTE ET AVEC PROMESSE DE PRIVILÈGES À TOUTE PERSONNE DÉSIREUSE DE BÂTIR AUX ALENTOURS DU CHÂTEAU.

VEILLEZ À ÊTRE MOINS IMPERTINENT, JE VOUS PRIE.

JE VEUX QUE SOIENT MISES EN PLACE DES MESURES PARTICULIÈRES, ET JE VOUS CHARGE DE LEUR PARFAITE APPLICATION.

CHARGE AUX PROPRIÉTAIRES D'ENTRETENIR LES BÂTIMENTS. MAIS CES MAISONS NE POURRONT ÊTRE NI SAISIES NI HYPOTHÉQUÉES.

LA BELLE AFFAIRE...

CELA ME SEMBLE UN BON MOYEN DE VOIR FLEURIR EN CE BOURG COMMERÇANTS ET ARTISANS, QUI ATTIRERONT DES HABITANTS.

SI MÊME UN PIÈTRE FINANCIER N'ENCOURT MÊME PAS LE RISQUE DE LA SAISIE, C'EST TRÈS CERTAINEMENT LÀ UN GRAND ENCOURAGEMENT À S'INSTALLER À VERSAILLES.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS CONSTRUISONS POUR LA GLOIRE DE NOTRE ROYAUME ET NOTRE RÈGNE, ET QUE CELA DOIT NOUS ENJOINDRE À LA PRODIGALITÉ.

SAINT-GERMAIN, LE 21 FÉVRIER 1672.

CHER TOUSSAINT ROSE, IL EST BIEN TARD, MAIS J'AI DÉCIDÉ D'ÉCRIRE AU SULTAN DU MAROC, MOULAY RACHID.

IL EST IMPÉRATIF QUE LE NÉGOCE PUISSE REPRENDRE DEPUIS ET VERS LA ROCHELLE.

OR, LES ATTAQUES DE SES CORSAIRES SALÉTINS ONT DÉJÀ CAUSÉ LA PERTE DE PLUSIEURS NAVIRES.

APRÈS LES FORMULES DE POLITESSE : « JE VOUS FÉLICITE DE VOS SUCCÈS ET VOUS ANNONCE LA VENUE PROCHAINE EN VOTRE ROYAUME DU SIEUR SAMUEL ROY, EN SA QUALITÉ DE NÉGOCIATEUR OFFICIEL... »

« ... LEQUEL EST MISSIONNÉ POUR NÉGOCIER AVEC VOS GENS AFIN QU'UN ACCORD PUISSE ÊTRE TROUVÉ QUI PERMETTE D'ENVISAGER UN ÉCHANGE DE CAPTIFS. »

« SI VOUS VOUS OBSTINEZ À REFUSER LA MAIN TENDUE, JE ME VERRAI DANS L'OBLIGATION DE PRENDRE DES MESURES COERCITIVES. »

MAI 1671. LES NAVIRES BATTANT PAVILLON FRANÇAIS PRATIQUENT LA COURSE PRÈS DES CÔTES DU MAROC.

PUISQUE LA DIPLOMATIE A ÉCHOUÉ...

... IL RESTE À FAIRE PARLER LA POUDRE.

ROCROI, LE 2 MAI 1672.

LA POUDRE, LOUIS-DIEUDONNÉ NE COMPTAIT PAS LA FAIRE PARLER QU'EN MÉDITERRANÉE. IL GARDAIT AU PLUS PROFOND DE LUI UNE TERRIBLE RANCUNE POUR LES ESPAGNOLS ET LES HOLLANDAIS.

IL JALOUSAIT LA PUISSANCE DES PREMIERS ET REPROCHAIT AUX SECONDS LEUR PERFIDIE.

IL SE DIT QU'EN ATTAQUANT LES PAYS-BAS ESPAGNOLS, IL FERAIT D'UNE PIERRE DEUX COUPS, SE VENGEANT DES HOLLANDAIS ET ACHEVANT L'ŒUVRE ENTREPRISE EN 1667.

LE TELLIER ÉTAIT CONTRE, MAIS FUT CONVAINCU PAR SON FILS, LOUVOIS...

... QUI VOULAIT TESTER LA BELLE ARMÉE QU'IL METTAIT EN PLACE.

COLBERT N'OSA PAS TENIR TÊTE À SON MONARQUE, LUI QUI POURTANT RÊVAIT D'UNE EUROPE EN PAIX POUR RÉUSSIR LE « MIRACLE ÉCONOMIQUE » SUR LEQUEL IL AVAIT CONSTRUIT LE BUDGET DE L'ÉTAT.

HUGUES DE LIONNE, QUI NE JURAIT QUE PAR LA SUCCESSION D'ESPAGNE, N'ÉTAIT PAS POUR, MAIS IL PLIA DEVANT TURENNE...

... QUI DÉCLARAIT À QUI MIEUX MIEUX QUE CETTE GUERRE NE DURERAIT PAS PLUS DE SIX MOIS.

CONDÉ TENTA BIEN DE FAIRE ENTENDRE AU ROI QU'UNE TELLE ENTREPRISE ÉTAIT HASARDEUSE ET POUVAIT SE RÉVÉLER PLUS LONGUE ET COÛTEUSE QUE PRÉVU, MAIS IL ÉTAIT TROP TARD.

LA GUERRE DE HOLLANDE NE FUT PAS AUSSI TRIOMPHALE QUE NE L'AURAIT SOUHAITÉ LOUIS XIV, MAIS ELLE SE SOLDA PAR UNE VICTOIRE ET L'ANNEXION DE LA FRANCHE-COMTÉ.

L'ARMÉE, COMPOSÉE DE PLUS DE 112 000 HOMMES ET DONT, IRONIE DU SORT, LE PLUS GROS DES MUNITIONS AVAIT ÉTÉ ACHETÉ AUX HOLLANDAIS AVANT LA DÉCLARATION DE GUERRE, PRIT LA DIRECTION DES PROVINCES UNIES.

LES PREMIÈRES OFFENSIVES FURENT VICTORIEUSES ET LES VILLES TOMBÈRENT UNE À UNE.

LES HOLLANDAIS FIRENT DONC COUP SUR COUP DEUX OFFRES CONSIDÉRABLES, COMPRENANT LA CESSION D'UNE PARTIE DES PROVINCES UNIES, ET DES INDEMNITÉS FINANCIÈRES TRÈS CONSÉQUENTES...

IL SERAIT SAGE D'ACCEPTER.

NON, POMPONNE, IL FAUT ÉCRASER L'ADVERSAIRE.

MONTREZ-VOUS INTRAITABLE, SIRE.

PROFITONS DU DÉSARROI HOLLANDAIS POUR MARCHER SUR AMSTERDAM. SI LA CITÉ TOMBE, LE PAYS SERA À NOUS.

JE NE VEUX PAS BOUDER MON PLAISIR : IL Y A ENCORE DE NOMBREUSES VILLES À VOIR TOMBER D'ICI LÀ.

EN EFFET, PARTOUT LES ÉCHEVINS NOUS TENDENT LES CLÉS DE LEURS CITÉS.

MA POSITION DE VAINQUEUR M'AUTORISE À EXIGER LA CESSION DE TOUTE LA RIVE GAUCHE DU RHIN, NIMÈGUE ET DES PLACES DE GARNISON AU SEIN DU PAYS.

ET QUE ME SOIT REMISE L'INDEMNITÉ DE 20 MILLIONS DE LIVRES. GRÂCE À AMSTERDAM, LEUR COMMERCE EST FLORISSANT, ILS ME DOIVENT BIEN CELA.

MAIS CE À QUOI JE TIENS PLUS QUE TOUT, C'EST AU RÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

VOTRE VOLONTÉ SERA EXÉCUTÉE AVEC LA PLUS GRANDE FIDÉLITÉ.

ZUIDERZEE, LE 20 JUIN 1672.

C'EN ÉTAIT TROP POUR LES ASSIÉGÉS, QUI NOMMÈRENT LE JEUNE GUILLAUME D'ORANGE CAPITAINE GÉNÉRAL DES ARMÉES.

CELUI-CI PRIT LA DÉCISION DE FAIRE OUVRIR LES BARRAGES ET LES DIGUES DU PAYS.

QU'EST-CE QUI LEUR PREND, À CES BATAVES ?

ILS INONDENT LEUR PROPRE PAYS POUR NOUS RALENTIR !

UTRECHT, LE 30 JUIN 1672.

COMMENT AVONS-NOUS PU IGNORER CETTE PARTICULARITÉ DU TERRAIN ?! LES ESPIONS DE MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ ET SES HOMMES NE PEUVENT QUE CONSTATER QU'AMSTERDAM EST DEVENUE UNE ÎLE IMPRENABLE...

CONTRARIÉ PAR LA RÉSISTANCE DE SES ENNEMIS, LOUIS RESSENTIT LE BESOIN DE RENTRER CONTEMPLER L'ŒUVRE DE SA VIE.

QUELLE ADMIRABLE CONSTRUCTION QUE CELLE DE MONSIEUR LE NÔTRE !

CETTE SAINTE CROIX, VOILÀ BIEN UNE IDÉE PIEUSE DE L'ORDONNANCEMENT DES JARDINS.

COMME JE VOUDRAIS AVOIR LE MÊME BONHEUR AVEC LES BÂTIMENTS...

VOTRE MAJESTÉ PEUT ÊTRE PLEINEMENT SATISFAITE : VERSAILLES EST EN PASSE DE DEVENIR RÉSIDENCE ROYALE.

NOUS DEVONS MÊME REFUSER DU MONDE.

REFUSER, ÇA N'EST PAS POSSIBLE, COLBERT.

MAIS ENFIN, SIRE, VOS MINISTÈRES SONT NOMBREUX, ET VOS GENS ÉGALEMENT.

FAITES EN SORTE QUE CHACUN TROUVE UNE PLACE.

NOUS EN MANQUERONS TOUJOURS.

EH BIEN, CONSTRUISONS !

CE SERAIT UNE SPIRALE INFERNALE. IL FAUDRAIT TOUJOURS PLUS DE PLACE ET D'OUVRIERS, QUI DÉJÀ TRAVAILLENT JOUR ET NUIT.

PUISQUE LE ROI EST À VERSAILLES, ET QUE RIEN NE PEUT SE FAIRE AU ROYAUME DE FRANCE SANS PASSER PAR LE ROI, IL EST LOGIQUE QUE TOUTE LA NOBLESSE SE PRESSE À VERSAILLES.

NOUS GARDERONS AINSI UN ŒIL SUR ELLE.

SIRE, JE CROIS POUVOIR AFFIRMER QU'AUCUN DE VOS SUJETS NE SONGE À REMETTRE EN CAUSE VOTRE AUTORITÉ.

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE, MAIS DEMAIN...

... ALORS, ŒUVRONS POUR QUE CELA DEMEURE.

DANS CE CAS, ENTRONS DANS LA SPIRALE...

LE CHÂTEAU DOIT CONTENIR TOUT LE MONDE, COLBERT.

ET PUIS, IL FAUDRA PENSER AUSSI À LOGER TOUS LES ÉMISSAIRES ET LEURS SUITES.

MAASTRICHT EST UNE ENCLAVE HOLLANDAISE FORTIFIÉE, SÉCULAIRE ET FIÈRE, SITUÉE ENTRE LES PAYS DE LIÈGE ET DE JULIERS.

ASSISE SUR LA MEUSE, ELLE EST D'ALLURE REDOUTABLE, BARDÉE DE SA TRIPLE RANGÉE DE BASTIONS ET AUTRES RAVELINS.

À 35 ANS, LOUIS AVAIT DÉCIDÉ QU'IL ÉTAIT EN ÂGE DE DIRIGER LUI-MÊME SON ARMÉE.

SURTOUT, IL DÉSIRAIT TIRER TOUTE LA GLOIRE D'UN FAIT D'ARMES EXCEPTIONNEL, POUR ASSEOIR ENCORE UN PEU PLUS SON PRESTIGE.

POUR IMMORTALISER CETTE VICTOIRE TANT DÉSIRÉE, IL AVAIT MÊME DEMANDÉ UN PEINTRE À COLBERT AVANT D'ATTAQUER.

IL N'ÉTAIT QUE CONFIANCE... IL AVAIT RAISON.

IL SIMULA D'ABORD UNE ATTAQUE SUR BRUXELLES AFIN D'ATTIRER LES TROUPES ESPAGNOLES, PUIS LANÇA SES 24 000 FANTASSINS, 16 000 CAVALIERS ET 58 CANONS À L'ASSAUT DE MAASTRICHT.

IL Y ARRIVA LE 10 JUIN 1673, ALORS QUE LA VILLE AVAIT DÉJÀ ÉTÉ ISOLÉE PAR TURENNE.

LOUVOIS, LUI, AVAIT STOCKÉ DES PROVISIONS POUR TENIR SIX SEMAINES.

VAUBAN, QUI COORDONNAIT LE SIÈGE, FINIT DE FAIRE CREUSER DES TRANCHÉES DEVANT LES MURAILLES LE 14 JUIN.

ELLES FURENT INVESTIES DANS LA NUIT DU 17 AU 18, POUR PERMETTRE L'ATTAQUE DE LA PORTE DE TONGRES, À L'OUEST.

DÈS L'AUBE, LES CANONS OUVRIRENT LE FEU. 5000 COUPS DE CANON PERCUTÈRENT LES MURAILLES EN 30 HEURES.

LOUIS XIV, AVERTI QUE GUILLAUME D'ORANGE PRÉPARAIT UNE ATTAQUE POUR DÉSENCLAVER LA VILLE, MIT LES BOUCHÉES DOUBLES.

UNE BRÈCHE FUT OUVERTE GRÂCE À L'USAGE INTENSIF DES MINES ET DE L'ARTILLERIE.

SAINT-PIERRE ET PAUL DE WOLDER, LE 25 JUIN 1673.

MONSIEUR D'ARTAGNAN, LE DUC DE MONMOUTH SUBIT UNE TERRIBLE CONTRE-ATTAQUE !

ALORS QUE SA COMPAGNIE DE MOUSQUETAIRES ÉTAIT AU REPOS APRÈS L'ASSAUT DE LA VEILLE, D'ARTAGNAN FUT ALERTÉ.

DEBOUT, MESSIEURS MES MOUSQUE-TAIRES !

NOUS PARTONS EN SOUTIEN SUR LE RAVELIN QUE NOUS AVIONS CONQUIS HIER !

QUATRE MOUSQUETAIRES MOURURENT EN ESSAYANT DE RAMENER SON CORPS DANS LE CAMP FRANÇAIS.

AVERTI, LE ROI FUT FORT ATTRISTÉ.

IL FIT CÉLÉBRER UNE MESSE DANS SA CHAPELLE PRIVÉE.

LE SOIR MÊME, IL ÉCRIVIT À SON ÉPOUSE LA REINE.

J'ai perdu d'Artagnan, en qui j'avais la plus grande confiance et m'était bon à tout.

AVEC D'ARTAGNAN DISPARAISSAIT L'UN DES DERNIERS HOMMES QUI AVAIENT ÉGALEMENT SERVI LE PÈRE DE LOUIS-DIEUDONNÉ.

CELUI QU'ON APPELLERAIT PLUS TARD « LE ROI-SOLEIL » NE POUVAIT PLUS REGARDER DERRIÈRE LUI.

IL ÉTAIT DÉSORMAIS LE SEUL AUX COMMANDES DE SON DESTIN...

... ET DE CELUI DE LA FRANCE.

TOUS DEUX CONNAÎTRAIENT LEUR APOGÉE PENDANT QUELQUES ANNÉES.

LE DOSSIER

Louis XIV tenant le plan de la maison royale de Saint Cyr, Nicolas-René Jollain le Vieux. École de Hyacinthe Rigaud (1659-1743).
© Photothèque Hachette Livre.

LOUIS XIV (1638 - 1715)

Hervé Drévillon est professeur d'Histoire moderne à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne et directeur du domaine « Histoire de la défense et de l'armement » de l'IRSEM. Il est notamment l'auteur de *Le roi absolu Louis XIV et les Français 1661-1715*, 2015, Belin.

LOUIS XIV OU L'INCARNATION VIVANTE DE LA MONARCHIE DE DROIT DIVIN

Louis XIV avait succédé à son père, Louis XIII, le 14 mai 1643. Alors âgé de quatre ans et demi, il avait été placé sous la tutelle de sa mère, Anne d'Autriche, qui exerçait la régence avec le concours du cardinal Mazarin, Premier ministre mais également parrain du jeune roi. Même après sa majorité (7 septembre 1651) et son sacre (7 juin 1654), le jeune Louis XIV demeura sous l'influence de sa mère et, surtout, de Mazarin, qui gouvernait les affaires du royaume. Marqué par la période de troubles de la Fronde, il allait imposer une autorité royale que l'on qualifia d'absolue.

Colbert présente à Louis XIV les membres de l'Académie royale des Sciences créée en 1667.
Au fond, l'Observatoire fondé la même année.
D'après Charles Le Brun, Henri Testelin.
© Photothèque Hachette Livre.

Le « métier de roi »

Le 10 mars 1661, le lendemain même de la mort de Mazarin, Louis XIV convoqua un conseil où il fit part au chancelier Pierre de Séguier et à ses ministres de son intention de prendre « seul le timon de l'État » :

« [...] jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le Cardinal : il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aiderez de vos conseils quand je vous le demanderai [...]. Je vous prie et vous ordonne, M. le chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mon ordre, et sans m'en avoir parlé, hors qu'un secrétaire d'État ne vous les porte de ma part [...]. Et vous, mes secrétaires d'État, je vous défends de rien signer, pas une sauvegarde, pas un passeport, sans mon ordre, de me rendre compte chaque jour à moi-même... »

La déclaration royale inaugurait ce qu'il est convenu d'appeler le gouvernement personnel de Louis XIV. En renonçant à déléguer la fonction de gouvernement à un Premier ministre, Louis XIV marquait sa volonté d'être pleinement roi, lui qui n'avait jusqu'alors été « monarque qu'en peinture », selon la célèbre expression du duc de Saint-Simon. La mort de Mazarin le libéra d'une tutelle étouffante et affecta également ses relations avec Anne d'Autriche. À partir de 1661, Louis XIV ne consulta plus sa mère qu'occasionnellement, et surtout, s'affranchit totalement de ses avis.

Louis XIV choisit Colbert et Louvois aux dépens de Fouquet

Le nouveau système de gouvernement mis en place par Louis XIV reposait sur une réorganisation des conseils qui permit l'affirmation, puis le triomphe de deux figures majeures du pouvoir ministériel : Colbert et Louvois. Sur son lit de mort, Mazarin avait dit au roi : *« Sire, je vous dois tout. Mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous laissant Colbert. »* L'essor politique du nouveau protégé du roi fut indissociable de la rapidité et de la brutalité avec lesquelles il orchestra la chute de Fouquet. Celle-ci a souvent été imputée à l'effet produit sur le roi par la magnificence de la fête donnée par le surintendant des finances dans son château de Vaux-le-Vicomte, le 17 août 1661. Le faste déployé à cette occasion témoignait d'une réussite insolente, qui attirait le soupçon. Sans s'en apercevoir, Fouquet était devenu le symbole du pouvoir acquis par les financiers, qui investissaient leur fortune dans les affaires de l'État. Selon Colbert, Fouquet avait placé « ses créatures dans toutes les charges de la cour et de la robe ». La liquidation de cet empire constituait le préalable nécessaire à sa propre ascension. Louis XIV et Colbert eurent un intérêt commun à orchestrer la chute de celui qui était devenu un véritable bouc émissaire. Son arrestation, le 5 septembre 1661, puis son procès et son emprisonnement marquèrent la volonté de Louis XIV de prendre en main les affaires du

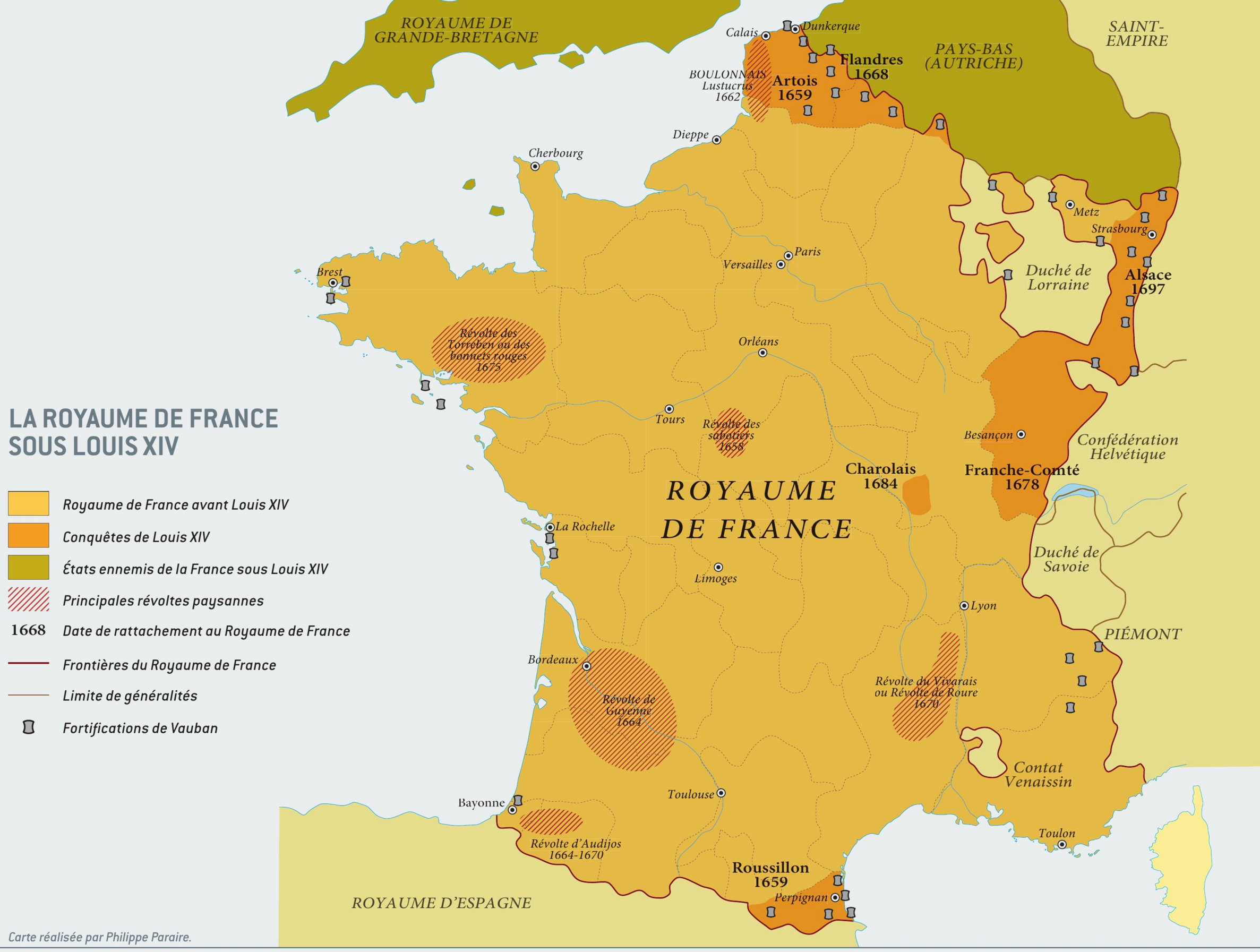

Carte réalisée par Philippe Paraire.

royaume. Après la chute de Fouquet, Colbert fut nommé contrôleur général des finances en 1665, puis il cumula plusieurs départements ministériels : la maison du roi à partir de 1668 et la marine en 1669.

Louvois, quant à lui, fut associé à son père à la tête du département de la guerre dès 1663, avant d'en prendre la direction effective en 1667. La charge de secrétaire d'État de la guerre était considérable, car elle donnait à son titulaire le contrôle du plus important budget de la monarchie. Le coût de la guerre représentait souvent plus que la totalité des revenus d'une monarchie, ainsi condamnée à l'endettement.

Colbert et Louvois se trouvèrent à la tête de deux nébuleuses ministérielles rivales et complémentaires. Leur pouvoir dépendait totalement de la confiance qui leur était accordée par le roi et, afin qu'aucun des deux ne prenne une importance démesurée, Louis XIV veilla à équilibrer leurs pouvoirs, voire à entretenir entre eux une profonde rivalité. De cette façon, le monarque resta maître du système de gouvernement qu'il avait institué. Il était le seul, en effet, à pouvoir jeter un regard général sur les affaires du royaume. De sorte que, même s'il convient de nuancer l'image d'un souverain omniscient, il faut attribuer à Louis XIV la paternité d'un système de gouvernement dont le roi était le principal ordonnateur.

L'accumulation des charges et le népotisme ont démultiplié le pouvoir des ministres, qui bénéficièrent aussi de leurs départements dotés d'un personnel plus nombreux, chargé de compétences toujours plus précises et réparties selon une division raisonnée. Le principal mérite de ces grands ministres fut peut-être d'avoir mis en place un système capable de leur survivre.

Un pouvoir renforcé par la naissance du dauphin

Le 1er novembre 1661, quelques mois après la mort de Mazarin, Louis XIV vit son autorité consolidée par la naissance du dauphin. Peu de temps s'était écoulé depuis son mariage (9 juin 1660) avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe IV. Cette union avait scellé la réconciliation – certes provisoire – entre les monarchies française et espagnole qui se disputaient l'hégémonie européenne depuis plus d'un siècle. La naissance d'un dauphin à une date aussi rapprochée du mariage constituait un fait politique majeur à une époque où les spéculations sur la succession des rois engendraient une grande instabilité politique. En effet, en l'absence d'héritier

LOUIS XIV S'AFFIRMA COMME UN « ROI DE GUERRE »

*Prise de Lille par Louis XIV, août 1667, suite de l'*Histoire du Roi, *3e série, 7e pièce. D'après Charles Le Brun, Adam Van der Meulen..*
© Photothèque Hachette Livre.

direct, le successeur potentiel pouvait être tenté d'intriguer pour précipiter ou, à défaut, anticiper la succession et son arrivée au pouvoir. Le principe de la succession dynastique était un fondement essentiel de la monarchie. En 1638, la naissance de Louis XIV était apparue comme quasi miraculeuse, car elle était survenue vingt-trois ans après le mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche. Avant cette naissance, l'hypothèse d'une transmission de la couronne à Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII, avait inspiré cabales et complots. Assuré de sa descendance mâle, Louis XIV n'avait pas à redouter une telle situation et il était donc plus roi que jamais.

Un royaume qui s'agrandit grâce aux victoires sur l'Espagne...

Le royaume qui s'offrait à ce roi résolu à gouverner lui-même était enfin en paix. La France venait de triompher de l'Espagne et sa victoire avait été scellée par le traité des Pyrénées (7 novembre 1659), qui lui avait accordé des provinces conquises sur son ennemie : l'Artois et le Roussillon. Malgré ce revers, la monarchie espagnole restait une puissance redoutable car elle conservait le contrôle de la péninsule ibérique (sans le Portugal), du royaume de Naples, du duché de Milan, de la Franche-Comté et des Pays-Bas (actuelle Belgique). En dépit du mariage avec Marie-Thérèse, Louis XIV continuait à considérer l'Espagne comme une ennemie potentielle, qui menaçait, notamment, la vulnérable frontière du Nord. En 1667, la guerre de Dévolution fut déclenchée par l'invocation d'une série d'arguments juridiques, perçus en Europe comme de simples prétextes. Louis XIV prétendait défendre les droits de son épouse Marie-Thérèse à la succession de son père Philippe IV, le roi d'Espagne, mort le 17 septembre 1665. Mais, au-delà des arguties juridiques, c'était bien le problème de la stabilisation de la frontière septentrionale qui se posait. Après une campagne ponctuée de sièges victorieux, la guerre de Dévolution se termina en 1668 par le traité d'Aix-la-Chapelle, qui attribua à la France des places flamandes d'une importance considérable : Armentières, Ath, Audenarde, Bergues, Binche, Charleroi, Courtrai, Douai, Furnes, Lille, Menin, Tournai, Ypres. Plusieurs de ces places étaient situées sur le territoire des Pays-Bas espagnols et y formaient autant d'enclaves. Cette situation était si peu satisfaisante que Louis XIV et Louvois songèrent d'emblée à préparer la prochaine guerre. .

... et que défend Vauban par une « ceinture de fer »

La guerre de Hollande (1672-1678) qui suivit fut, pour Louis XIV, l'occasion de consolider les frontières. Il fut aidé en cela par Vauban, qui conçut d'enfermer le royaume dans une « ceinture de fer » constituée par un formidable réseau de places fortes. Quantité d'entre elles subsistent aujourd'hui (Arras, Briançon, Saint-Martin-de-Ré, Neuf-Brisach, Besançon, Mont-Dauphin, etc.) et ont été classées au patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Vauban voulait ainsi faire du royaume un « pré carré » où l'autorité du roi se serait exercée uniformément et aurait été protégée des agressions extérieures par des frontières infranchissables. Le projet fut globalement réalisé : après les acquisitions de 1659 et de 1668, la guerre de Hollande, conclue par le traité de Nimègue (10 août 1678), permit l'annexion de la Franche-Comté, à nouveau au détriment de l'Espagne. Au cours de ces conflits, Louis XIV s'affirma

Bataille maritime de Barfleur, plus connue sous le nom de bataille de la Hougue, le 29 mai 1692 : la flotte anglo-hollandaise détruisit des navires de l'escadre de Tourville.
© Photothèque Hachette Livre.

comme un « roi de guerre », capable de mettre sur pied et d'organiser une armée gigantesque. Il en tira une gloire incomparable, dont il assura la diffusion en mobilisant les supports les plus variés : peinture, littérature, statuaire, médailles, etc. Cette gloire, toutefois, fut acquise au prix de la vie de nombreux soldats et d'un formidable coût financier, qui accapara les ressources de la monarchie et épuisa l'économie du royaume.

Versailles, symbole de la monarchie absolue

Au regard des dépenses consenties pour la guerre, celles qui furent consacrées à l'édification du château de Versailles paraissent insignifiantes. Versailles fut l'œuvre de Louis XIV, qui façonna ce modeste pavillon de chasse, selon son goût et ses exigences. Ce château devint la résidence du roi et le lieu du gouvernement au détriment de Paris, dont le roi se méfiait. Versailles, qui n'en était guère éloigné, s'imposa progressivement comme le cœur même et le symbole le plus éclatant de la monarchie absolue. Avant même de modifier le château, Louis XIV soumit à sa volonté l'espace minéral et végétal des jardins, exprimant ainsi, selon le duc de Saint-Simon, « ce plaisir superbe de forcer la nature ».

L'inauguration de la première tranche d'aménagement des jardins fut célébrée lors de la fête des Plaisirs de l'île enchantée en mai 1664. En 1668, l'ouverture de la grotte de Thétis marqua l'achèvement des transformations programmées par Louis XIV. Des travaux d'ampleur pharaonique furent nécessaires pour satisfaire le goût du roi pour les réalisations grandioses et spectaculaires. À Versailles même, soldats, ouvriers et artistes se côtoyaient dans un gigantesque chantier. Le 27 août 1684, deux ans après l'installation du roi et de la cour dans le nouveau château, le marquis de Dangeau écrivait dans son Journal : « Durant cette dernière semaine, on dépensa pour Versailles 250 000 livres ; il y avait tous les jours 22 000 hommes et 6 000 chevaux qui travaillaient. » Dans son édification comme dans son fonctionnement, le château de Versailles fut bien le reflet de la souveraineté royale.

Ce chantier quasi permanent ne se conclut véritablement qu'avec l'édification de l'opéra inauguré en 1770. Toutefois, c'est entre 1668 et 1688 que les travaux majeurs furent réalisés avec l'extension du corps principal, l'aménagement des appartements royaux, la construction des écuries et la réalisation de la galerie des Glaces (1678-1684). Jusqu'à la fin du règne, d'autres aménagements suivirent : la chambre du roi fut achevée en 1701, la chapelle royale en 1709-1711, etc.

Versailles fut l'image que Louis XIV souhaitait transmettre de sa grandeur et de son règne. Ce fut aussi l'écrin d'une monarchie plus que jamais incarnée dans la personne du roi.

Marie-Thérèse d'Autriche et le Grand Dauphin Louis, fils de Louis XIV. Pierre Mignard (1612-1695).
© Photothèque Hachette Livre.

Incarner la monarchie

Un choix d'alternance de scènes privées et publiques

En alternant les scènes de la vie privée et les apparitions publiques de Louis XIV, nous avons voulu explorer le paradoxe de la monarchie. Le roi, en effet, est l'incarnation vivante de la monarchie, mais celle-ci constitue un principe abstrait et immortel, qui doit survivre au corps mortel du souverain. C'est le sens même de la formule « Le roi est mort, vive le roi » prononcée immédiatement après la mort du monarque. Or Louis XIV s'est senti pleinement investi de la majesté royale et il s'est identifié à sa fonction au point de la rendre trop dépendante de sa personne. Même s'il ne l'a jamais vraiment prononcée, la célèbre formule « L'État c'est moi » résume assez bien sa volonté d'incarner la monarchie. Dans ses Mémoires, il a exposé la nécessité de se donner tout entier à sa fonction et de renoncer à être une personne ordinaire dominée par les passions des hommes : « Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination, et être toujours en garde contre son naturel. »

Allégorie du mariage de Louis XIV et de la paix des Pyrénées, 1661.
© Photothèque Hachette Livre.

Nous avons choisi de montrer les scènes où la vie privée du roi participait au spectacle de la monarchie. La vie de cour était rythmée par l'exposition du souverain, qui se couchait, se levait et mangeait en public. L'accouchement de Marie-Thérèse, par exemple, fut une cérémonie publique, placée sous le regard des courtisans, qui veillaient à ce que la naissance du dauphin ne soit entachée d'aucun soupçon. Louis XIV se comporta alors en mari, en père et en roi.

L'importance de la cour et de ceux qui constituèrent le siècle de Louis XIV

Louis XIV imposa à sa cour une stricte étiquette, qui était une façon de contrôler les courtisans en les soumettant à un ordre où chacun tenait la place qui lui était due. La cour était aussi le reflet d'un monde parfaitement ordonné selon la volonté du souverain. Elle était ainsi un instrument de pouvoir à la fois pratique et symbolique, dont Louis XIV avait parfaitement conscience, lui qui écrivait : « *les peuples sur qui nous régnons, ne pouvant pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leur jugement sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance* ». Nous avons tenu à illustrer cet enjeu politique en montrant le roi dans plusieurs situations de la vie de cour.

En 1662, lors du carrousel du Louvre, Louis XIV exprima un attachement particulier à maîtriser son image publique. Il conçut le spectacle comme une illustration de la devise qu'il venait de se choisir : *Nec pluribus impar* [À nul autre pareil]. Il écrit dans ses Mémoires : « *Ce fut là que je commençai à prendre celle [la devise] que j'ai toujours gardée depuis, et que vous voyez en tant de lieux. Je crus que, sans s'arrêter à quelque chose de particulier et de moindre, elle devait représenter en quelque sorte les devoirs d'un prince, et m'exciter éternellement moi-même à les remplir.* » Pour mieux suggérer sa majesté, Louis XIV se fit alors représenter en Apollon. Il devint ainsi le Roi-Soleil et il conçut le château de Versailles comme un temple dédié à sa grandeur. Dans sa *Description sommaire du château de Versailles* publiée en 1674, l'historiographe du roi André Félibien souligna la valeur symbolique de l'ensemble édifié : « *il est bon de remarquer que comme le soleil est la devise du Roy et que les Poètes*

Portrait d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII et mère de Louis XIV et de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, par Renard de Saint-André.
© Photothèque Hachette Livre.

confondent le Soleil et Apollon, il n'y a rien dans cette superbe maison qui n'ait rapport à cette divinité ». Versailles et sa construction constituent un important fil directeur de notre récit.

Maître de Versailles et des artistes qui y ont travaillé, Louis XIV a profondément marqué notre imaginaire national. Le XVII[e] siècle n'est-il pas surnommé le « siècle de Louis XIV », selon l'expression inventée, à l'époque, par Charles Perrault ? Si cette époque fut également un âge d'or de la production artistique et littéraire, ce fut surtout grâce à la volonté du roi, qui mobilisa les artistes, les gens de lettres et les savants chargés d'illustrer la grandeur de son règne. Il entretint avec certains un lien personnel : Molière, à qui il commanda et inspira certaines pièces de théâtre, le peintre Charles Le Brun, avec qui il conçut le plafond de la galerie des Glaces, Le Nôtre, avec qui il dessina le plan des jardins de Versailles, etc. Le roi créa également des académies (de peinture, musique, architecture, sciences, etc.) qui accueillaient savants et artistes et leur permettaient d'obtenir des pensions. Peu d'entre eux échappèrent à la tutelle de la monarchie, qui les faisait vivre et leur offrait une importance considérable dans la société. La Fontaine fut l'un des rares à résister à cette emprise et à conserver un esprit critique, qui transparaît dans certaines fables comme « Le loup et l'agneau », dénonçant l'arbitraire du pouvoir [« la raison du plus fort est toujours la meilleure »].

Le parti pris pour la restitution des dialogues

Les personnages de ce récit s'expriment dans la « langue de Molière », c'est-à-dire grosso modo la nôtre. C'est en effet au XVII[e] siècle que le français que nous parlons s'est donné les règles grammaticales, orthographiques et lexicales que nous connaissons. Il était donc relativement aisé de faire parler nos personnages comme nous, tout en veillant à éviter deux écueils. Pour éviter les anachronismes, nous avons tenu à employer les mots avec le sens qu'ils possédaient au XVII[e] siècle. À l'inverse, nous n'avons pas cherché à imiter systématiquement les tournures propres à cette époque, ce qui aurait pu paraître un peu artificiel. De nombreuses paroles prononcées dans ce récit sont passées à la postérité et nous ont été transmises par des témoins directs, dans leurs mémoires. Toutefois, nous avons dû affronter l'inconnu lorsque nous avons cherché à pénétrer l'intimité de nos personnages. Comment le roi s'adressait-il à sa maîtresse lorsqu'il était seul avec elle ? Cessait-il d'être roi, dans ces moments inaccessibles au regard du moindre témoin ? La question de la langue parlée par le roi dans l'intimité pose précisément celle du paradoxe de la monarchie et de son incarnation dans la personne du roi.

Un récit centré sur la personne du roi

Jusqu'à quel point Louis XIV poussa-t-il l'identification avec la figure divinisée du soleil, lui qui n'était ni un dieu, ni immortel ? Y avait-il des moments où le roi s'effaçait devant l'homme et ses sentiments tels que l'affection, la joie ou la colère ? Louis XIV eut des maîtresses avec lesquelles il entretint d'authentiques passions amoureuses. Nous avons voulu évoquer les moments d'intimité passés avec l'une d'elles, madame de La Vallière, pour explorer les limites de l'incarnation de la monarchie dans la personne du roi. En effet, la dilution de la personne privée dans la fonction royale ne pouvait pas être totale.

Portrait en pied de Louis XIV, jeune homme, vers 1650.
© Photothèque Hachette Livre.

Louis XIV s'est heurté aux contradictions engendrées par la personnification du pouvoir monarchique. L'État, par exemple, ne se résumait pas à sa personne. Le pouvoir d'un roi doit être délégué à d'innombrables agents de son autorité, à des juges qui exercent la justice en son nom, à des soldats qui font la guerre pour lui. Sa volonté, dans toutes les affaires du royaume, n'était jamais appliquée à la lettre, car elle devait s'accommoder de toutes les réalités politiques, sociales et économiques qui l'infléchissaient. Si la guerre exprimait la volonté et la souveraineté du roi, elle lui échappa dans une large mesure. Elle soumit l'État et le royaume à une tension permanente, que Louis XIV finit par regretter lorsque, sur son lit de mort, il avouait à son successeur, le futur Louis XV : « *J'ai trop aimé la guerre.* » Cette confession tardive révélait que, par ses erreurs, ses passions et ses emportements, le roi pouvait nuire aux intérêts de son royaume.

L'utilisation des flash-back

Ainsi, la focalisation du récit sur la personne de Louis XIV constitue-t-elle un choix délibéré, qui aide à comprendre pourquoi cette époque fut si dépendante de la personnalité du souverain. Pour structurer cette narration, nous avons décidé de nous concentrer, dans ce volume, sur la période qui débute en 1661 avec la mort de Mazarin et la résolution du roi de gouverner par lui-même. Les événements antérieurs à cette date sont évoqués à travers des flash-back, qui surviennent lorsque l'histoire présente de Louis XIV rappelle des faits anciens. Ainsi, la naissance du dauphin en 1661 est-elle l'occasion de rappeler la propre naissance de Louis XIV en 1638. Parmi les événements surgissant ainsi du passé figure la Fronde, qui hanta longtemps l'esprit du roi et de ses contemporains.

De 1648 à 1652, la Fronde avait marqué l'apogée et la convergence chaotique des révoltes, qui avaient agité la France pendant toute la première moitié du XVII[e] siècle. Le conflit avait revêtu tous les aspects de la rébellion. À Paris, elle eut une composante populaire et véritablement insurrectionnelle, qui s'articula avec l'agitation du Parlement où siégeaient des officiers de justice pourtant censés représenter l'autorité monarchique. Puis, lorsque la noblesse entra à son tour en rébellion, la Fronde revêtit un caractère militaire, qui se solda par de véritables campagnes, conclues par des batailles rangées. Bien que la légitimité du roi et du principe monarchique ne fût nullement remise en cause par les insurgés, Louis XIV fut affecté par cette épreuve. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, la famille royale avait dû fuir la capitale agitée par un climat de sédition, pour se réfugier au château de Saint-Germain-en-Laye. Nous avons accordé une large place à cet épisode rocambolesque, qui, dans la mémoire du roi, constitua une importante motivation du coup de majesté par lequel il prit en main les rênes du pouvoir en 1661. ■

Chronologie de Louis XIV

5 septembre 1638 : naissance de Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

14 mai 1643 : Louis XIV succède à son père, Louis XIII.

1648-1652 : époque de la Fronde.

7 juin 1654 : Louis XIV est sacré roi à la cathédrale de Reims.

7 novembre 1659 : traité des Pyrénées, victoire de la France sur l'Espagne et acquisition des provinces de l'Artois et du Roussillon.

9 juin 1660 : mariage de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, célébré à Saint-Jean-de-Luz.

9 mars 1661 : mort de Mazarin, parrain de Louis XIV.

1er novembre 1661 : naissance du dauphin.

Mai 1664 : Inauguration des jardins de Versailles.

1667 : guerre de Dévolution contre l'Espagne.

1668 : le traité d'Aix-la-Chapelle attribue à la France des places flamandes de première importance, dont Douai et Lille.

1672-1678 : guerre de Hollande, conclue par le traité de Nimègue (10 août 1678).

1682 : installation de la cour et du gouvernement de la France à Versailles.

Références bibliographiques

Biographies de Louis XIV et ouvrages sur lui

- **LOUIS XIV,** François Bluche, *Fayard*, 1986.
- **LE RÈGNE DE LOUIS XIV,** Olivier Chaline, *Flammarion,* 2005.
- **LE ROI ABSOLU, LOUIS XIV ET LES FRANÇAIS 1661 - 1715,** Hervé Drévillon, *Belin,* 2015.
- **LOUIS XIV, L'HOMME ET LE ROI,** Nicolas Milovanovic et Alexandre Maral (dir.), *Skira - Flammarion,* 2009.
- **LOUIS XIV,** Jean-Christian Petitfils, *Perrin,* 1995.
- **LOUIS XIV, L'HOMME ET LE ROI,** Thierry Sarmant, *Tallandier,* 2012.

Le contexte économique et social

- **LOUIS XIV ET VINGT MILLIONS DE FRANÇAIS,** Pierre Goubert, *Fayard*, 1991.

Le contexte général

- **LOUIS XIV. HISTOIRE D'UN GRAND RÈGNE (1643-1715),** Ernest Lavisse, *Robert Laffont*, 2010.

Autour de Versailles

- **LOUIS XIV. LES STRATÉGIES DE LA GLOIRE,** Peter Burke, *Le Seuil,* 1995.
- **VERSAILLES, LE PALAIS DU ROI LOUIS XIV,** Joël Cornette, *Sélection du Reader's Digest,* 1999.
- **VERSAILLES OU LA FIGURE DU ROI,** Gérard Sabatier, *Albin Michel,* 1999.
- **MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS XIV : 1673-1681,** Jean-François Solnon éd., Primi Visconti, *Perrin*, 1988.

LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

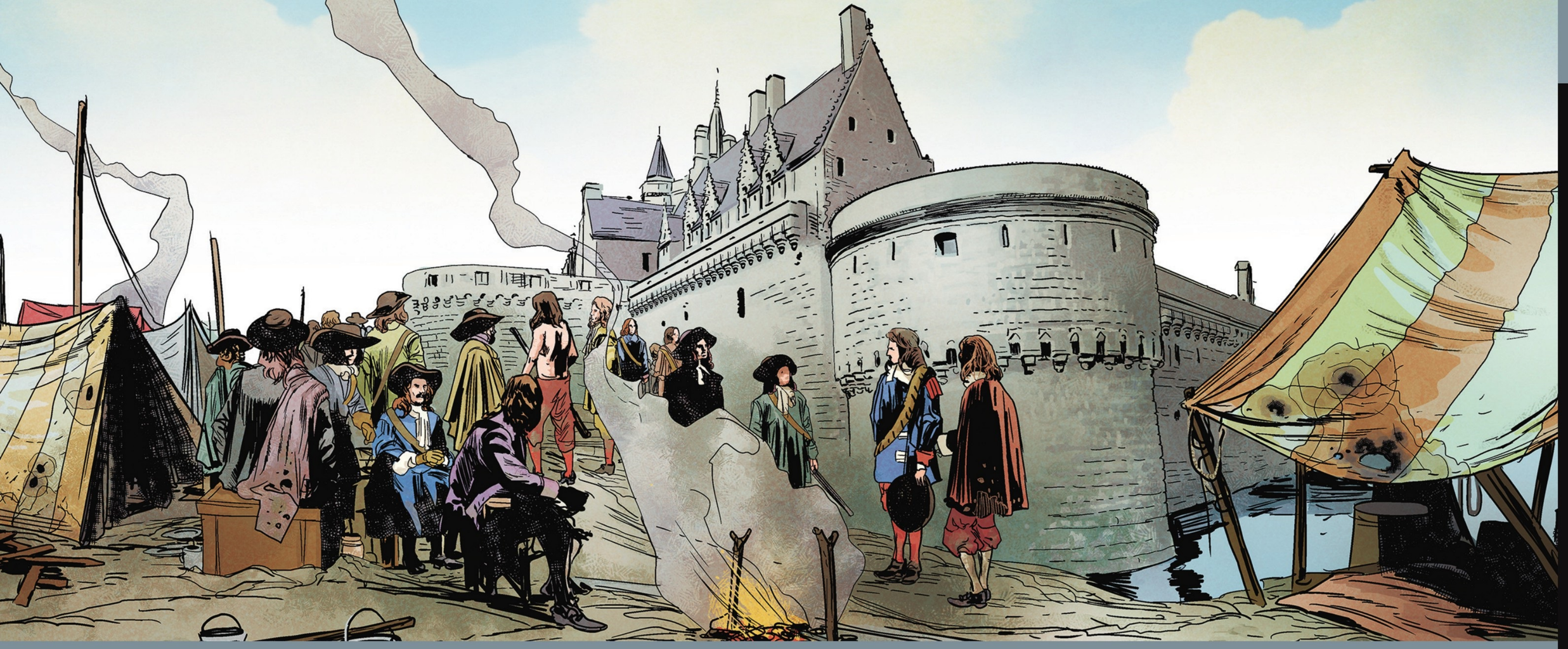

4

R

LOUIS XIV TOME 1

(1638 - 1715)

Louis XIV, dit le Roi-Soleil, incarne l'absolutisme royal par excellence et laisse le souvenir d'une France rayonnante et toute puissante grâce notamment au château de Versailles, symbole de ce Grand Siècle. Au cours d'un règne de 72 ans marqué par une jeunesse soumise aux troubles de la Fronde, Louis Le Grand n'aura de cesse d'imposer son autorité à l'intérieur du royaume face aux nobles comme aux protestants ou aux paysans, mais également à ses frontières, en appliquant une politique guerrière.

Ce premier volume retrace les étapes de construction de ce pouvoir politique et militaire, de plus en plus renforcé par un exceptionnel dynamisme culturel.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Mao Zedong • François 1er • Robespierre • Winston Churchill • Gengis Khan • Georges Clemenceau • Alexandre le Grand
Saint Louis • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-617-8
M 04343 - 4 - F: 8,99 € - EY

Prix :
France : 8,99 €
Belgique : 9,99€
Luxembourg : 9,99€
Québec : 13,50 CND
Suisse : 15 CHF

LOUIS XIV - TOME 1

Glénat | fayard